



---

**Master 2 Mention santé publique**  
**Parcours « Enfance, jeunesse :**  
**politiques**  
**et accompagnement »**  
Promotion : **2018-2019**

---

**Les enjeux de la relation élus - jeunes  
dans la construction d'une politique  
locale de jeunesse**

---

LOUISE-MARIE HOUEIX

JUIN 2019

Soutenu le 20 septembre 2019

*Sous la direction de  
Patricia Loncle*

---

## R e m e r c i e m e n t s

---

Cette année de Master 2 ainsi que la réalisation de cet écrit n'aurait pas été possible sans l'aide de plusieurs personnes. Je voudrais leur témoigner toute ma reconnaissance.

Je tiens à remercier en premier lieu ma tutrice académique, Patricia Loncle pour son écoute, sa bienveillance et ses précieux conseils qui m'ont été d'une grande aide. Je tiens également à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique du Master 2 Enfance – Jeunesse, politiques et accompagnement pour leur écoute, leur gentillesse qui donne une qualité indéniable à la formation.

Je souhaite remercier sincèrement Magali Thomas, responsable du service Enfance-Jeunesse de Ploërmel Communauté pour m'avoir accepté en stage dans l'établissement, et pour avoir été d'une écoute indéniable, et m'avoir transmis ainsi son savoir-faire et sa motivation. Par ailleurs, je souhaite également remercier l'ensemble des membres du service, Éric Santerre, Maryline Le Glaunec, et Éric Le Renard pour leur aide apportée dans les missions qui m'ont pu être transmises. Je remercie tous les agents de la collectivité pour leur accueil si chaleureux, qui m'a permis de me sentir intégrée dès le premier jour.

Je tiens également à remercier grandement tous les jeunes qui ont accepté de répondre à mes interrogations, et qui ont su répondre présents à l'ensemble de mes sollicitations ainsi qu'à tous les acteurs jeunesse du territoire pour toutes ces fabuleuses rencontres.

Je désire également remercier Alys Sopadzhian pour ses précieux conseils tout au long de cette année, et le temps accordé pour nous accompagner dans la construction de cet écrit.

Enfin, je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mes amis, collègues et ma famille qui m'ont apporté leur soutien moral, leur confiance et leurs encouragements dans la réalisation de ce travail.

---

# S o m m a i r e

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>ELEMENTS DE CADRAGE ET CONTEXTE INSTITUTIONNEL</b>	<b>5</b>
<b>MISSION CONFIEE ET PROJET DE STAGE</b>	<b>9</b>
<b>PROBLEMATIQUE ET QUESTIONNEMENT</b>	<b>11</b>
<b>1. LES JEUNES COMME LEVIER D'AMELIORATION DES POLITIQUES LOCALES DE JEUNESSE</b>	<b>16</b>
<b>1.1 Les spécificités de la jeunesse : qui sont les jeunes ?</b>	<b>16</b>
1.1.1 La jeunesse : une définition floue	16
1.1.2 La jeunesse du point de vue des collectivités	17
1.1.3 Les enjeux liés à la jeunesse	18
<b>1.2 Politique de jeunesse et politique éducative</b>	<b>20</b>
<b>1.3 La participation des jeunes en matière de politique de jeunesse</b>	<b>22</b>
1.3.1 Les raisons de la participation des jeunes	23
1.3.2 Les moyens de cette participation	24
<b>2. PERCEPTIONS ET ENJEUX DE CETTE QUESTION « JEUNESSE »</b>	<b>26</b>
<b>2.1 La perception de la jeunesse par les autorités participantes</b>	<b>26</b>
<b>2.2 La place accordée aux familles</b>	<b>29</b>
<b>2.3 Autonomie et insertion : un bilan contrasté</b>	<b>30</b>
<b>3. L'ACCOMPAGNEMENT DES ELUS DANS LA CONSTRUCION D'UNE POLITIQUE DE JEUNESSE</b>	<b>34</b>
<b>3.1 Le diagnostic de territoire comme vecteur d'identification des jeunes</b>	<b>34</b>
<b>3.2 Une approche nouvelle de la jeunesse</b>	<b>36</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>40</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>43</b>
<b>WEBLIOGRAPHIE</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>46</b>

---

## Liste des sigles utilisés

---

ARS : Agence Régionale de Santé  
CAF : Caisse d'Allocations Familiales  
CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale  
CIO : Centre d'Information et d'Orientation  
CJC : Consultation Jeunes Consommateurs  
CJS : Coopérative Jeunesse de Service  
CMPP : Centre médico-psycho pédagogiques  
COFIL : Comité de Pilotage  
CR : Conseil Régional  
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en addictologie  
CTG : Convention Territoriale Globale  
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
EPSM : Etablissement Public de Santé Mentale  
EPN : Espaces Publics Numériques  
FPT (relatif à la CAF) : Fond Public et Territoire  
INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
LAEP : Lieu d'Accueil Enfants-Parents  
MDA : Maison Des Adolescents  
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication  
PAEJ : Point d'Accueil Ecoute Jeunes  
PDN : dispositif caf « Promeneurs Du Net »  
PEDT : Projet Educatif De Territoire  
PEL : Projet Educatif Local  
PIJ : Point Information Jeunesse  
RAM : Relai des Assistants Maternels  
RMI : Revenu Minimum d'Insertion  
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples  
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

# INTRODUCTION

---

Le 17 novembre dernier j'ai débuté mon stage au sein d'une collectivité territoriale, aussi nommée établissement public de coopération intercommunale pour une durée d'environ six mois. Ce sont des établissements ayant pour but de créer « des projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité »<sup>1</sup>. J'ai ainsi intégré le service Enfance – Jeunesse de Ploërmel Communauté qui travaille sur la coordination d'acteurs du territoire et l'organisation et la gestion de services publics à destination des familles : temps périscolaires, projets annexes, co-interventions dans le cadre du projet éducatif local... De façon plus générale, ce service vise à la mise en place, au suivi mais également à la pérennisation de services en matière d'enfance et de jeunesse pour tous les usagers du territoire. Cette expérience m'a permis d'appréhender le fonctionnement d'une collectivité de communes. En effet, cette année de Master 2 *Enfance – Jeunesse, politiques et accompagnement*, a été pour moi un moyen d'acquérir une multitude de connaissances théoriques en matière de jeunesse. En parallèle, le stage a été une réelle opportunité pour mettre ces connaissances à profit dans le cadre des missions qui m'ont été confiées, et ainsi me confronter à une réalité de terrain et à certaines contraintes notamment temporelles.

Dans un premier temps, il me semble intéressant d'introduire mon travail en évoquant quelques éléments de cadrage ainsi que le contexte institutionnel de la collectivité qui pourront permettre d'illustrer quelques éléments de ma réflexion par la suite. J'évoquerai également les missions de stage qui m'ont pu être confiées, ainsi que les questionnements qui ont pu faire mûrir ce travail d'analyse réflexive.

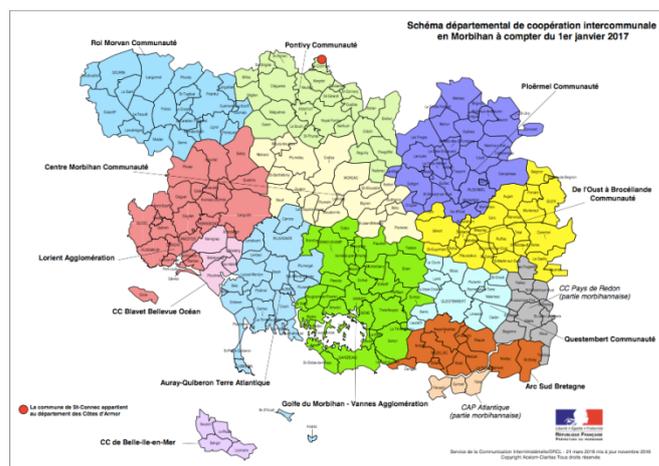
## *Éléments de cadrage et contexte institutionnel*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le département du Morbihan compte 12 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre : deux communautés d'agglomérations (Vannes et Lorient) et dix communautés de communes (Auray Quiberon Terre Atlantique, Pontivy Communauté, Centre Morbihan communauté, Arc Sud Bretagne, de l'Oust à Brocéliande Communauté, Roi Morvan Communauté, Questembert Communauté, les communautés de communes de Belle-Île-en-Mer, et celle de Blavet Bellevue Océan, et enfin Ploërmel Communauté).

---

<sup>1</sup> Définition « EPCI », INSEE, URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1160>

Figure 1 : Schéma départemental de coopération intercommunale en Morbihan à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017



Cependant, ce n'est que depuis les lois de décentralisation de 1982 que la parole est donnée aux acteurs locaux, en effet celles-ci sont perçues comme un profond bouleversement en matière de répartition des pouvoirs et reposent sur trois principales évolutions. La première étant la suppression de la tutelle administrative et financière exercée par l'Etat qui amenait à un cloisonnement des actions où le préfet pouvait annuler les actes des autorités locales sous certaines conditions et hypothèses. Ainsi, la décentralisation n'a pas réellement mis fin à l'intervention de l'Etat, mais a permis aux collectivités de se voir attribuer des compétences propres. On vient à parler de démocratie de proximité, où les décideurs sont ainsi des personnes qui se doivent de connaître le territoire et les besoins et attentes de leur population. Patricia Loncle évoque à ce sujet : « *Bon nombre de domaines sont transférés totalement ou presque, aux collectivités locales alors qu'ils faisaient l'objet d'une cogestion Etat/collectivités* » (Patricia Loncle, 2007). Cette tutelle ne se voit pas totalement supprimée mais allégée, la liste des actes étant soumise à l'obligation de transmission se voit notamment réduite par la loi du 13 août 2004. L'Etat agissant toujours sous la forme d'un contrôle de légalité des actes des collectivités locales et de leurs établissements publics. La seconde évolution de ces lois de décentralisation de 1982 porte sur le transfert de l'exécutif départemental et régional au profit d'un élu local, ainsi le chef de l'exécutif départemental est le président du conseil général et celui de la région est le président du conseil régional. Le département devient une collectivité de plein exercice. La troisième évolution en lien avec la deuxième revient à stipuler qu'il en va de même pour les régions, mais que cette transformation en collectivité territoriale serait quant à elle liée à l'élection de l'assemblée délibérante. Cependant, leur organisation n'est intervenue que par la loi du 6 janvier 1896.

Ainsi, cette vaste réforme que représente la loi du 2 mars 1982, a été un véritable tournant en matière d'action publique et offre aujourd'hui un appareil législatif positif notamment par le transfert de certaines attributions du pouvoir central aux collectivités locales. Ces transferts permettent une certaine autonomie de gestion pour les EPCI. Par ailleurs, cette réforme s'articule où s'organise en parallèle d'une véritable évolution de la société mais aussi des représentations sociales de la part des usagers, avec des attentes nouvelles, notamment celle de quitter la ville pour la campagne, c'est l'émergence du « rêve pavillonnaire ».

Le territoire de Ploërmel connaît lui aussi plusieurs changements et fait partie de l'une des dix communautés de communes appartenant au Morbihan. Créée en 1996, cette communauté de communes succède au SIVOM, du même nom, qui comptait à l'époque sept communes. C'est seulement en 2012 qu'elle changera de nom pour devenir Ploërmel Communauté. Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> janvier 2017 elle fusionne avec Josselin Communauté, la communauté de communes de Mauron en Brocéliande, ainsi que celle du Porhoët afin de former une toute nouvelle intercommunalité. Cette fusion s'inscrit dans le cadre de la loi NOTRe datant du 7 août 2015, qui vient renforcer les compétences des régions mais également des établissements publics de coopération intercommunale. Ainsi, les intercommunalités se doivent de regrouper au moins 15 000 habitants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 contre 5 000 en 2014. Cependant, cette mesure a dû faire face à la mise en place de nombreuses dérogations étant donné qu'un bon nombre des intercommunalités n'atteignent pas ce seuil et donc se voient obligées de repenser leur périmètre et impulse une importante dynamique de recomposition intercommunale. Ainsi, Ploërmel Communauté représente aujourd'hui 30 communes, ce qui symbolise 42 000 habitants et gère ainsi de nombreux services tout en ayant pour souhait de conserver les relations de proximité et de répondre aux besoins de chacun.

Figure 2 : Carte du territoire de Ploërmel Communauté



On peut distinguer dans le territoire plusieurs zones avec pour chacune d'entre-elles des dynamiques et des problématiques bien différentes, ce qui sera d'ailleurs l'une de mes interrogations premières à mon arrivée : comment répondre à l'ensemble des besoins divers en matière de jeunesse, pour l'ensemble de ces communes ? En effet la commune de Ploërmel ainsi que les communes proches, forment à elles seules, un territoire attractif en matière d'économie, se situant au cœur des principaux axes routiers, et ayant un taux de chômage à 7,6% en 2017, taux inférieur à celui du Morbihan et de la région Bretagne. Ploërmel joue un rôle prépondérant dans le domaine de l'emploi, et il est l'un des territoires les plus industrialisés de Bretagne<sup>2</sup>.

Cependant, il n'en est pas de même pour l'ensemble des communes appartenant au territoire ; notamment le nord du territoire connaît de réelles problématiques en matière de mobilité ou encore d'insertion. Si Ploërmel Communauté est un territoire où se mêlent des dynamiques contrastées, il bénéficie malgré tout d'un fort potentiel de par sa situation géographique et économique.

Mais quand est-il de la jeunesse ? Ploërmel Communauté compte dix-huit établissements scolaires allant de la maternelle au bac +2. A cela s'ajoute la création pour 2022 d'un lycée public sur Ploërmel. Malgré tout, dans l'analyse des besoins sociaux réalisée par le CIAS en 2013, on peut lire que la part des 15-29 ans dans le territoire est nettement plus faible qu'au niveau français, 16,4% contre 19,4% en France. Cependant, l'ensemble de ces chiffres n'illustre pas totalement ce que représente la jeunesse de Ploërmel Communauté.

En ce qui me concerne, le domaine de la jeunesse ne m'est pas totalement inconnu, j'ai en effet travaillé depuis plusieurs années en centre de loisirs et j'ai effectué plusieurs camps avec des adolescents notamment. Ainsi, intégrée le service enfance-jeunesse de Ploërmel Communauté était un moyen pour moi de découvrir l'envers du décor. Dès mon arrivée dans le service, après avoir été présenté à l'ensemble des agents, j'ai très vite été étonnée par le fait que ces derniers travaillaient portes ouvertes. Je me souviens m'être interrogée sur la facilité qu'ils avaient à entretenir et à traiter plusieurs dossiers, ou personnes en même temps tout en ayant en bruit de fond les autres communications.

---

<sup>2</sup> Source : [https://www.ess-bretagne.org/uploads/files/cress\\_ressources/Data%27ESS\\_pays%20de%20Ploermel\\_2018.pdf](https://www.ess-bretagne.org/uploads/files/cress_ressources/Data%27ESS_pays%20de%20Ploermel_2018.pdf)

Très vite, je comprends qu'au-delà des dénominations de fonctions du type « coordinateur projet éducatif local, responsable de service... », la jeunesse touche tout le monde et ainsi chacun aide et s'entraide en priorisant l'ensemble des tâches à effectuer. En effet, dès la première journée j'ai assisté au forum des métiers co-organisé par le CIO, la mission locale et la collectivité pour venir en aide à des jeunes quelque peu perdus à la sortie du collège. Je me suis très vite rendue compte de la complexité que cela allait être de trouver du « temps », mot d'ordre au cours de cette mission de stage, pour travailler sur la politique de jeunesse relative à Ploërmel Communauté. A cela s'ajoute, un contexte pré-électoral qui met en tension les projets qui vont potentiellement voir le jour avant les prochaines élections, et qui eux aussi imposent une gestion du temps à anticiper sur plusieurs semaines, ou mois... L'ensemble de ces observations marquent la complexité pour les agents de se trouver du « temps » pour co-construire une politique réunissant une multitude d'acteurs, et mettent en avant la nécessité pour tous, de prioriser sans cesse les actions. Ainsi, j'ai pris conscience combien il sera important pour moi de m'interroger en permanence sur les actions que j'allais devoir prioriser. De plus, l'ensemble de ces observations m'ont également permis de saisir qu'il était possible que je me retrouve en difficulté pour mener à terme ma mission par manque de « temps ». C'est dans ce contexte que j'ai réalisé mes missions de stage, toutes plus enrichissantes les unes que les autres.

### *Mission confiée et projet de stage*

Le service Enfance-Jeunesse a vu le jour en 2012, c'est d'ailleurs l'un des derniers services à voir le jour au sein de la collectivité. Il y regroupe à la fois des agents communautaires, tel que le coordinateur du projet éducatif local, ou encore le coordinateur des accueils de loisirs, mais aussi un agent communal délégué aux affaires scolaires type transports scolaires, restauration, inscriptions en écoles élémentaires...

Au-delà, des agents du siège, l'ensemble des professionnels de terrain sont un levier essentiel en matière de politique de jeunesse ; ils sont d'ailleurs perçus comme des personnes ressources. Il m'aura fallu plusieurs semaines pour tous les rencontrer. Ils jouent souvent le rôle d'intermédiaire entre les usagers et agents au sein de Ploërmel Communauté notamment dans la réalisation de projets.

Les missions qui m'ont été confiées s'inscrivent dans la continuité de la démarche engagée par Ploërmel Communauté notamment au regard de l'extension de son projet éducatif local tel qu'il est notifié sur le site de la structure : « *Le P.E.L est le cœur de la politique menée par Ploërmel Communauté en faveur de la jeunesse. Il a pour objectif de faire découvrir et*

*d'initier les jeunes à de nombreuses activités sportives et culturelles, tout en favorisant leur autonomie* »<sup>3</sup>. Celui s'articule autour de trois principales missions<sup>4</sup>.

C'est dans ce cadre que mes missions se sont définies, avec pour objet principal de participer à la réflexion ainsi qu'à la rédaction de la politique de jeunesse relative à Ploërmel Communauté. Ainsi, avec l'aide de la responsable du service nous avons organisé les six mois de stage autour d'actions permettant, *in fine*, de définir les orientations stratégiques de cette politique ainsi que les objectifs opérationnels et le plan d'action. Accompagnée par ma tutrice, et par mon expérience de terrain en matière de jeunesse nous souhaitons que la participation des jeunes soit un élément moteur du projet.

Ainsi, dès le premier jour de stage jusqu'au dernier, la question s'est posée de comment valoriser les jeunes dans ce projet et surtout comment leur donner les clés pour qu'ils puissent s'investir et être reconnus et écoutés. En effet, cette politique se base véritablement sur le principe de mise en tension des points de vue entre autorités participantes et jeunes. Pour ce faire, la mission n'a cessé d'évoluer tout au long du stage, à la fois par des remises en questions personnelles, mais également par cette obligation d'être « dans les temps ». En effet, la question du « temps » est importante à prendre en compte lorsque que l'on travaille en collectivités territoriales. Elles ont des temporalités et se doivent de respecter des « *deadlines* »<sup>5</sup> qui sont fixées par les commissions, ou encore les bureaux communautaires. A partir de l'ensemble de ces éléments, plusieurs objectifs et actions ont été définies :

- 1- Mise en situation : j'ai observé et rencontré l'ensemble des acteurs pouvant être considérés comme des ressources dans les missions confiées ; j'ai pris connaissance de l'ensemble des documents internes de Ploërmel Communauté en matière de jeunesse (analyse des besoins sociaux, enquête Unicef, projet de coopérative jeunesse de service...).
- 2- Formulation de constats : j'ai réalisé un diagnostic de territoire afin de connaître la jeunesse du territoire et je l'ai présenté en commission enfance-jeunesse auprès des élus.

---

<sup>3</sup> Source : <https://www.ploermelcommunaute.bzh/au-quotidien/enfance-education/projet-educatif-local-369.html>

<sup>4</sup> Développer une « politique de jeunesse » globale et cohérente dans le territoire pour permettre à chaque jeune de se construire, en associant la réussite scolaire et l'épanouissement personnel / Favoriser l'accès pour tous les jeunes au savoir, à la culture, aux activités sportives, aux technologies de la communication et de l'information, aux sciences et à la connaissance du patrimoine / Développer la responsabilité et l'apprentissage à la citoyenneté, rendre les jeunes acteurs du territoire.

<sup>5</sup> Deadlines : de l'anglais, signifiant la date à laquelle un engagement doit être satisfait.

- 3- Choix des orientations : j'ai organisé un temps de travail participatif avec les élus afin de définir les orientations stratégiques à suivre pour la politique de jeunesse et le rôle de la collectivité.
- 4- Recueillir la parole des jeunes : je suis allée à la rencontre des jeunes sur différents lieux du territoire (espaces jeunes, collège, lycée, ou encore atelier théâtral...) afin de recueillir leurs attentes et leurs besoins en termes d'action dans le territoire et d'élire quelques jeunes qui seraient porte-parole de leur groupe d'appartenance pour faire remonter leurs attentes aux élus.
- 5- Confrontation et échanges : j'ai organisé un atelier participatif réunissant des professionnels de terrain en matière de jeunesse (coordinateur jeunesse d'association, directrice de la mission locale, directeur du CIO, animateur d'espace jeune...) ainsi que des élus appartenant à la commission enfance-jeunesse, et les jeunes s'étant portés volontaires pour être porte-parole.

A cela s'ajoute l'ensemble des tâches quotidiennes au sein du service, et la gestion de l'extension du projet éducatif local qui a demandé plus de temps que prévu. J'ai également co-organisé des projets en faveur des écoles élémentaires du territoire : semaine défi art, semaine sans écrans...

L'ensemble de ces projets demande une organisation au-delà de ce que je pouvais m'imaginer (organisation des transports pour les 42 écoles du territoire, installation des expositions, supports de communication auprès des familles...). L'ensemble de ces éléments illustre à quel point ce stage a été aussi dense qu'enrichissant et m'a réellement permis d'acquérir des compétences de terrain, les principales étant la prise d'initiatives et la mise en œuvre d'un cycle projet... Par ailleurs, travailler à la fois sur le projet éducatif local et sur la politique de jeunesse a permis d'allier à la fois pratique et théorie. En analysant, avec recul, l'ensemble des actions entreprises dans le cadre de cette mission de stage, une multitude de questionnements ont émergé.

### *Problématique et questionnement*

On retrouve dans le territoire de Ploërmel Communauté un grand nombre de structures plus diversifiées les unes que les autres et une attractivité grandissante permettant à chacun des habitants de pouvoir répondre au mieux à ses besoins. Cependant, le contexte de création et réflexion de la politique de jeunesse n'est pas simple. En effet, lors du précédent mandat, le

mairie de l'époque avait souhaité mettre en place un PIJ, point information jeunesse, désormais dénommé « structure infra-régionale »<sup>6</sup>. Ces lieux sont inscrits dans le cadre du réseau information jeunesse (aussi appelé réseau IJ), qui a pour but d'accompagner les jeunes dans leur prise d'autonomie et de leur permettre d'avoir les outils et les informations nécessaires pour l'avenir. Ces lieux sont accessibles pour les jeunes de 15 à 25 ans, cependant ce sont souvent des jeunes qui ont une autonomie suffisante pour se renseigner sur les dispositifs existants, qui fréquentent ces lieux d'accueil et d'informations (Laure Ciosi, 2014). Donc ces PIJ sont souvent des lieux portés principalement par les collectivités locales comme service municipal à la jeunesse ou alors en tant qu'association qui serait subventionnée par la collectivité. Seulement, en 2015 à Ploërmel Communauté ce lieu a fermé par manque de fréquentation, cette fermeture a également été motivé par le départ de la personne en charge de celui-ci. Par ailleurs, seulement six mois après la fermeture du PIJ, la maison des jeunes se trouvant également à Ploërmel, a également fermé, laissant peu de structures d'accueil pour les jeunes.

Par ailleurs, en 2017, « une convention territoriale globale », aussi appelée CTG a vu le jour, et où Ploërmel Communauté s'est engagée avec l'appui de la Caisse d'Allocations Familiales, à permettre à la communauté de communes de fédérer l'ensemble des acteurs locaux sur des projets concertés au profit des habitants. La collectivité est perçue comme territoire d'expérimentation. Ainsi, Ploërmel Communauté a identifié un certain nombre de sujets clés autour desquels elle souhaite faire collaborer les acteurs locaux afin de favoriser les synergies, mieux faire fonctionner les services entre eux et imaginer des actions à mettre en place. Cette démarche met en avant trois sujets clés pour 2018, puis trois autres pour 2019 et trois autres de nouveau pour 2020. La jeunesse est l'un des sujets qui a souhaité être traité par la collectivité, en se questionnant pour l'année 2018 sur : « Comment favoriser l'épanouissement des jeunes dans le territoire en suscitant la prise d'autonomie ? ». A l'issue de l'annonce de ce projet, un groupe a été formé pour travailler sur cette question relative à la jeunesse, ce groupe réunissait des professionnels d'horizons divers qui se sont rencontrés de janvier à mars sous forme de tables rondes animées. Ces temps avaient pour but de mieux appréhender les points de vue respectifs de chacun, de mettre en lumière des collaborations possibles, de partager une vision du territoire communautaire, d'envisager des actions partenariales possibles afin d'enrichir les pratiques au quotidien. Ce groupe devait aboutir à

---

<sup>6</sup>Source : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-ministerielles/information-des-jeunes/article/le-reseau-information-jeunesse-ij>

des pistes d'actions concrètes et devait permettre à la collectivité et à l'ensemble des partenaires de choisir, d'engager de mutualiser, et de rendre plus efficient la mobilisation de leurs moyens respectifs. Cependant, à l'issue de ces trois tables rondes peu d'actions sont réellement ressorties malgré un travail conséquent de concertation et de mobilisation des acteurs.

Ainsi, par les rencontres que j'ai pu faire au tout début de ma mission j'ai pu saisir que nombreux sont les acteurs qui se disent déçus du peu de résultats à l'issue de ces temps de rencontres, certains étant toujours en attente d'une restitution globale des résultats avant même de réfléchir à la mise en œuvre de toute action. Ces temps de travail seront malgré tout une base solide pour travailler et construire la politique de jeunesse, notamment pour réaliser le diagnostic de territoire. Ils peuvent par ailleurs même faire écho à ce qui va être entrepris notamment dans la forme de l'atelier participatif. A noter, qu'au moment des premières rencontres plusieurs professionnels de terrain se disaient heureux de me savoir là afin de travailler sur ce « gros morceau » comme ils le disent si bien, qu'est la politique de jeunesse.

La CAF, met également en place le dispositif « promeneur du net »<sup>7</sup> dans le territoire, qui a pour objectif de développer un autre moyen d'être en communication avec les jeunes par le biais notamment des réseaux sociaux, et ainsi ne pas être perçu comme « surveillant » mais seulement en tant que simple conseiller sur les pratiques à adopter sur internet.

Par ailleurs, le territoire a eu pour projet une coopérative jeunesse de service à l'échelle du Pays de Ploërmel. Une coopérative de jeunesse est une aventure collective et un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, pouvant réunir de 12 à 15 jeunes âgés de 16 à 18 ans et accompagnés par deux animateurs qui vont créer et piloter une entreprise coopérative le temps d'un été. Ils définissent des services (lavage de voiture, distribution de flyers, entretien de jardins...) et élaborent une stratégie de commercialisation et les jeunes se rémunèrent en fonction de l'affectation des résultats. C'est donc un projet qui permettait de créer une certaine attractivité économique et qui permettait de maintenir les jeunes dans le territoire par leur propre implication. Seulement, celui-ci n'a pas vu le jour, du fait d'un avis défavorable émis par le bureau communautaire qui a jugé son coût de fonctionnement trop important.

---

<sup>7</sup> Source : <http://www.promeneursdunet.fr>

Enfin, le territoire de Ploërmel Communauté doit voir apparaître pour septembre 2019, une antenne MDA, maison des adolescents avec une ouverture à raison de deux ou trois journées de permanence par semaine, au sein des locaux de la mission locale. Cependant, le dernier COPIL, auquel j'ai pu assister, montrait un certain nombre de désaccords entre les différentes parties prenantes au projet, celles-ci étant toujours dans l'attente d'un budget prévisionnel. Ce dispositif partenarial associant l'EPSM a pour but de venir en aide aux adolescents en souffrance ainsi qu'aux familles de ces adolescents et aux professionnels. Seulement au moment de mon départ, en juillet 2019, le projet semblait compliqué à mettre en œuvre dès la rentrée de septembre notamment pour des questions pratico-pratiques.

Ainsi, malgré le fait que les collectivités soient de plus en plus nombreuses à mettre la question de la jeunesse à leur agenda politique, notamment par souhait de répondre à une demande sociale, ou la prise de conscience d'un véritable enjeu pour l'avenir (Bernard Bier, 2010), il n'est pas toujours simple d'y parvenir. En effet, il n'y a pas de modèle unique et de « bonne pratique » qui pourrait être transposable à chaque territoire, en voilà la preuve avec Ploërmel Communauté. Cependant, c'est dans ce contexte qui peut paraître complexe, qu'il a fallu que je m'impose afin de mener à bien ma mission. Ainsi, après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces actions entreprises par la collectivité une multitude de questionnements sont apparus :

- Comment allais-je pouvoir mobiliser de nouveau des professionnels ayant déjà été mobilisé sur des questions relatifs à la jeunesse auparavant ?
- Comment et pourquoi mobiliser des jeunes qui ont assisté à la fermeture de plusieurs structures ?
- Par quels moyens allais-je pouvoir rencontrer et faire échos aux besoins de chacun en prenant en compte la temporalité ?
- Comment différencier ce travail de construction de la politique de jeunesse, de ce qui a déjà été entrepris par la convention territoriale globale ?
- Doit-on faire la distinction entre politique éducative comme évoqué pour le projet éducatif local, et politique de jeunesse ?

L'ensemble de ces questionnements m'ont permis de prendre conscience qu'une politique locale s'inscrit et se construit, et n'a de sens que lorsqu'elle est située dans un contexte spécifique (Bernard Bier, Jean-Claude Richez, 2010). En effet, j'ai vite compris qu'il était

nécessaire que je fasse avec l'histoire de Ploërmel Communauté, avec sa culture et ses jeux et enjeux d'acteurs spécifiques. Ainsi, il est nécessaire que la construction de cette politique se fasse en fonction de la place accordée à la question de l'enfance-jeunesse. En ce sens, il me paraissait fondamental de travailler sur la valorisation des jeunes et la reconnaissance de leurs actions. Dès lors, j'ai su qu'il était important de travailler sur la reconnaissance des jeunes par les institutions, et donc par les élus de Ploërmel Communauté. Ainsi, dans ce contexte et au vu de ces premières réflexions, ces différentes questions peuvent s'articuler en une problématique centrale : en quoi, les différentes perceptions des autorités participantes en matière de jeunesse influencent la participation des jeunes dans la construction d'une politique de jeunesse ?

Cette problématique permet d'apporter une analyse des missions confiées, du contexte et des réflexions diverses en questionnant le point de vue des élus. Il ne s'agit pas ici d'apporter une réponse concrète, mais de questionner la participation des jeunes par l'intermédiaire des élus, et d'ainsi comprendre la complexité de mettre en œuvre une politique de jeunesse. En effet, Patricia Loncle souligne que les politiques de jeunesse sont bien souvent dominées par leur caractère optionnel et dépendent donc du bon vouloir des élus locaux (Patricia Loncle, 2008).

Pour mener à bien ce travail, je souhaite me baser sur mon journal de terrain tenu sur toute la durée de mon stage ainsi que sur mes observations, les rencontres diverses et les documents internes à Ploërmel Communauté. La mise en œuvre, l'organisation et la réalisation de l'atelier participatif réunissant élus et jeunes est également une base solide d'analyse pour mon travail. Par ailleurs, il me semble fondamental de débiter en définissant ce que l'on entend aujourd'hui par « jeunesse ». Tout au long de ce travail, différentes lectures ont guidé mes réflexions et ont permis d'illustrer l'analyse de cette mission de stage.

# 1. LES JEUNES COMME LEVIER D'AMELIORATION DES POLITIQUES LOCALES DE JEUNESSE

---

Dans le but de comprendre la place accordée aux jeunes dans les politiques locales de jeunesse et de travailler sur l'accompagnement des élus dans l'approche de la thématique jeunesse, il me semble tout d'abord fondamental d'évoquer ce qu'est la jeunesse aujourd'hui ainsi que de mettre en rapport politique de jeunesse et politique éducative.

## **1.1 Les spécificités de la jeunesse : qui sont les jeunes ?**

Avant d'évoquer la politique de jeunesse dans son ensemble, il est nécessaire d'en définir ses principaux bénéficiaires : aujourd'hui qui sont véritablement les jeunes, quels sont leurs besoins, ou leurs envies ? Cet exercice définitionnel est un moyen pour les professionnels de saisir l'évolution de cette population, et de pouvoir ainsi chercher à apporter des réponses spécifiques.

### 1.1.1 La jeunesse : une définition floue

Il est en effet très complexe de définir la jeunesse, et les définitions sont nombreuses et ne font pas souvent l'unanimité, selon l'angle abordé. Le fait de parler de « catégorie jeune » se rapporte régulièrement au domaine de la sociologie. Cependant, depuis les années 1960, un débat est né face à l'approche que l'on fait de la jeunesse, est-elle un groupe social clairement défini ou seulement « un mot » comme le notifie Pierre Bourdieu (Pierre Bourdieu, 1980). Ainsi, de nombreux questionnements naissent afin de savoir si l'âge peut véritablement être considéré comme outil de catégorisation pour comprendre l'ensemble des comportements sociaux qui gravitent au sein de notre société. Cette catégorie d'âge est régulièrement perçue comme un passage entre l'enfance et l'âge adulte, passage qui est associé comme le montrent les travaux d'Olivier Galland, de différentes étapes, à différents rythmes ; c'est une véritable période de transition de la vie juvénile à la vie adulte (Olivier Galland, 2000). Aujourd'hui, les jeunes entrent de plus en plus tard sur le marché de l'emploi et l'enfance quant à elle se termine de plus en plus tôt (Gérard Shadili, 2014), ainsi il paraît essentiel de prendre en compte cette période de la vie comme véritable période de construction et structuration de soi.

Et pourtant, cet aspect de « définition de la jeunesse » a été une première difficulté au cours de mon stage, nous nous sommes d'ailleurs interrogées dès le départ, avec ma responsable, sur la tranche d'âge que nous visions dans la construction de cette politique de jeunesse. J'ai ainsi pu réaliser comme il est complexe de définir cette catégorie au regard d'une tranche d'âge spécifique, chacun des jeunes évoluant à son rythme, et pouvant ainsi passer chacun des « rites » à différents moments selon son évolution personnelle (Denis Jeffrey, 2008). Par ailleurs, les conditions de de vie et les modes de vie des jeunes se sont profondément transformés depuis les années 1970, se caractérisant notamment par l'allongement et la massification de la scolarisation (Francine Labadie, 2007).

Au-delà de la simple définition ou catégorisation de la jeunesse, il est tout autant complexe de définir le fait même d'être adulte dans notre société actuelle. En effet faut-il considérer le fait d'être adulte en rapport à des étapes clés (indépendance financière, vivre en couple, avoir un premier emploi...) ou seulement à un sentiment ou un âge spécifique ? Par ailleurs, à cela s'ajoute également des différences au sein même de la jeunesse : par exemple, entre des jeunes inscrits notamment au collège et ceux inscrits au lycée, les problématiques ne sont pas les mêmes. Ainsi chaque époque, et chaque société vient à présenter la jeunesse à sa façon, les jeunes d'aujourd'hui ne seront pas les mêmes que ceux dans dix ans. A cela s'ajoute, l'importance qui est accordée aujourd'hui au numérique qui constitue une véritable société connectée en perpétuelle évolution.

### 1.1.2 La jeunesse du point de vue des collectivités

Définir les jeunes apparaît comme un exercice complexe pour les collectivités territoriales. En effet, en s'intéressant à la question du point de vue de l'aménagement des territoires il paraît d'autant plus compliqué de parler de cette catégorisation. Ainsi, ce qui ressort de mes constats serait que chaque structure selon sa sensibilité politique, sa situation géographique, son développement, ou encore son échelle territoriale disposent d'éléments qui viennent influencer la façon de percevoir la jeunesse. Une distinction est à faire dans l'approche que nous faisons des jeunes : ainsi lorsque j'ai procédé à mes premières rencontres avec la jeunesse relative au territoire, j'ai adapté mon discours en fonction des jeunes présents : collégiens, lycéens...En effet, l'approche entre enfants rentrant au collège et ceux sortant du lycée n'est évidemment pas la même. Pourtant, c'est un aspect qui n'est pas souvent relevé par les élus locaux, ces derniers considérant régulièrement les jeunes comme

un groupe homogène avec des attentes spécifiques mais semblables. Cependant, ils accordent une grande importance à définir les jeunes du territoire comme : « les adultes et acteurs de demain ».

### 1.1.3 Les enjeux liés à la jeunesse

Les enjeux pour la collectivité, relatifs à la jeunesse sont nombreux. Néanmoins l'enjeu principal pour Ploërmel Communauté consiste à prendre conscience des besoins des jeunes et ainsi être en capacité d'y répondre tout en les valorisant dans leurs actions et leurs démarches. Le but étant également pour les collectivités, dans un second temps de maintenir les jeunes dans le territoire, de les sentir investis afin qu'ils soient les familles de demain. Ainsi, on peut affirmer que les politiques publiques ne doivent pas avoir pour souhait d'offrir les mêmes services à l'ensemble de la population mais qu'elles doivent permettre à chaque jeune de se sentir impliqué dans la vie de la Cité. Le but étant également que chacun d'entre eux puisse à se faire entendre, communiquer, échanger avec les acteurs locaux. Ainsi, l'intercommunalité joue un rôle central dans la réflexion autour de la thématique « jeunesse » et elle doit permettre de mettre en réseau un grand nombre d'acteurs et initier une réflexion globale sur cette catégorie et sur l'ensemble du territoire. Les professionnels de terrains sont également de réels alliés pour mener à bien cette réflexion.

Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en compte le territoire dans sa globalité avec notamment, pour Ploërmel Communauté, sa ruralité. En effet, les enjeux majeurs dans un territoire rural ne sont pas les mêmes que ceux d'un territoire urbain. Ainsi la mobilité, les transports et l'accès aux formations forment les enjeux majeurs pour Ploërmel Communauté, c'est d'ailleurs le constat principal qui ressort du diagnostic réalisé : les jeunes ne peuvent pas toujours avoir accès à l'offre (soin, loisirs, formation...).

Valérie Dubois-Orlandi a travaillé sur les spécificités de ces jeunes qu'elle nomme « invisibles » (Valérie Dubois-Orlandi, 2018). Une étude du Credoc montre que « 51% des jeunes ruraux seraient ouvriers ou employés contre 43% des jeunes urbains »<sup>8</sup>. En effet c'est également le cas pour Ploërmel Communauté, cela serait dû aux origines sociales des jeunes mais également au fait que les plus diplômés quittent le territoire de façon presque systématique. Aux difficultés de formation s'ajoute également leur capacité ou non à être mobiles, la mobilité étant la problématique principale de mon travail. Au-delà des aspects qui

---

<sup>8</sup> « Conditions de vie et aspiration des Français », étude du CREDOC, cité dans Valérie Dubois-Orlandi, *Jeunes invisibles des zones rurales : quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller-vers » eux* ; ERES, vie sociale 2018.

paraissent fondamentaux pour les élus locaux, tel que lutter contre les conduites addictives, ce qui est véritablement fondamental c'est cette question de mobilité.

A titre d'illustration, les problèmes de mobilité ont constitué est un frein important à mon travail, notamment dans la rencontre avec les jeunes et la réalisation de l'atelier participatif. Le diagnostic que j'ai réalisé montre combien les jeunes sont motivés dans le montage de projet en tout genre mais il montre également combien il est complexe pour eux de s'impliquer pleinement. A ce sujet, Valérie Dubois Orlandi, évoque la mobilité comme moyen aussi pour les jeunes de se mobiliser, à la fois dans la connaissance de ce qui les entoure (institutions, associations, personnes ressources...) et à s'en saisir pour évoluer dans leurs insertions (Valérie Dubois-Orlandi, 2018).

Par ailleurs les jeunes aujourd'hui font face à une société de plus en plus individualiste, et pourtant le sentiment d'appartenance à un groupe reste prioritaire. A noter, que cette question de l'importance accordée à l'appartenance ne fait pas l'unanimité parmi les sociologues. Afin de se construire, les jeunes ne cessent d'être à la recherche de groupes d'appartenances et de figures de références, pour créer une « bande ». La bande est une spécificité de l'adolescence, elle est le creuset de bien des amitiés, et elle se construit en dehors des adultes (Jean-Louis Le Run, 2006). Ils cherchent à appartenir à un groupe de jeunes dans leurs âges avec des centres d'intérêts commun. Ces groupes étaient plus ou moins restreints auparavant et réunissaient quelques jeunes. Seulement aujourd'hui avec le développement des réseaux sociaux, les adolescents peuvent s'identifier à un groupe plus large même de manière virtuelle. Ils n'éprouvent pas vraiment le besoin de se rencontrer mais seulement d'être en contact par messagerie instantanée par exemple. Les technologies de l'information et de la communication amènent à la remise en question de groupe d'appartenance primaire ou secondaire à des dizaines de formes (Franck Debos, 2007) et de lieux à communautés à géométrie variable et à responsabilités limitées (Cathelat, 1998).

A noter, que le rapport à l'adulte est également un aspect à prendre en compte dans les enjeux liés à la jeunesse. En effet, la période de l'adolescence est souvent entendue comme une période difficile à gérer pour les parents, amenant par moment à des conflits, celle-ci est vue comme un renoncement au confort infantile (Michel Fouillet, 2009). Les adultes évoquent une forme d'autorité dans l'inconscient de ces jeunes, et donc peut occasionner un rapport d'opposition entre ces deux catégories de personnes, rendant les dialogues complexes et conflictuels par moment. Jean-Pierre Le Goff sociologue évoque ce rapport en notifiant :

« Il existe une difficulté pour les jeunes de se construire face à des adultes (...) qui ne sortent que très tard de leur propre jeunesse » (Jean-Pierre Le Goff, 2018).

Et pourtant, au sein d'une collectivité notamment en milieu rural, les élus locaux sont régulièrement des adultes retraités ou du moins insérés dans la vie active depuis un certain nombre d'années, peu de jeunes adultes sont présents au sein des commissions enfance-jeunesse par exemple. Ainsi, il est fondamental pour les adultes, et donc en l'occurrence ici les élus locaux, de trouver le juste équilibre dans les relations entreprises, celles-ci étant bien souvent de réelles occasions de faire naître des projets. Cet enjeu de trouver le juste équilibre est également possible en mobilisant l'aide des professionnels de terrain en matière de jeunesse. Leur rôle étant de faire naître certains projets ou de dynamiser des actions qui sont déjà créés en adaptant les formes de communication autour de celles-ci par exemple. Ces professionnels doivent s'appuyer sur des techniques mais aussi développer des capacités d'écoute ainsi que des réponses adaptées, aider à la mise en place d'espaces de délibération et de construction commune de normes et être à la fois dans la médiation et la gestion de conflit (Bernard Bier, 2010).

## **1.2 Politique de jeunesse et politique éducative**

A mon arrivée en stage, après m'être questionnée sur ce qu'étaient les jeunes d'aujourd'hui et quels enjeux y étaient reliés, je me suis interrogée sur la différence entre politique de jeunesse et politique éducative. Politique de jeunesse et politique éducative sont en effet souvent confondues, les politiques de jeunesse sont apparues plus tardivement, et elles étaient portées avant tout par le secteur associatif. Elles étaient souvent rattachées à des politiques dites de « temps libres » ; par l'accès aux loisirs ou à l'offre socioculturelle (Bernard Bier, 2010). Puis petit à petit la question de la jeunesse devient une préoccupation du point de vue de l'Etat notamment après les années 1980 et les lois de décentralisation. C'est alors qu'au même moment le domaine de l'éducation est bousculé notamment par les zones d'éducation prioritaires (Bernard Bier, 2010). Par ailleurs, à cela s'ajoute la création d'une multitude de dispositifs de politiques publiques. Par la suite, suivra plusieurs évolutions notamment au niveau de la place des associations qui vont quant à elles subir la baisse des financements publics. Ainsi les associations qui étaient perçues comme des vecteurs du lien social se voient mises de côté dans les décisions politiques. L'ensemble de ces éléments amène à renforcer les confusions faites entre politique éducative et politique de jeunesse.

En effet, ce questionnement, au premier abord anodin, m'a été essentiel pour la suite du travail. En ayant, une part de mes missions axées sur le projet éducatif local j'ai très vite pris connaissance de la construction de la politique éducative, celle-ci s'adressant aux jeunes enfants notamment au sein des écoles élémentaires. Une politique de jeunesse se rattache aux politiques sociales, en y associant des principes identiques tel que l'accès aux droits sociaux, ou encore l'accès à l'autonomie...L'Injep montre que le principal besoin des jeunes âgés de 16 à 25 ans reste celui de l'utilité sociale. Cela passe donc par l'insertion sociale et la reconnaissance sociale, se sentir appartenir à une société.

Cependant, malgré l'importance de cette dimension sociale dans une politique de jeunesse, la construction de celle-ci n'est pas naturelle pour toutes les collectivités territoriales. En effet, elle est ainsi à différencier d'une politique éducative mais peut avoir certaines similitudes. La réflexion et la mise en place d'une politique de jeunesse va demander un fort travail de destruction des représentations existantes envers le public « jeune ».

Malgré cet aspect complexe, la nécessité de mettre en place une telle politique devient de plus en plus essentielle, les jeunes prennent une place de plus en plus importante dans la vie de la Cité, par l'allongement en âge de cette période, et par une augmentation de jeunes sortant du système scolaire et se retrouvant sans formation, et emploi. Par ailleurs, en 2011, l'Injep montrait une volonté pour les villes de l'Ouest de la France, de plus en plus forte, de travailler sur la question des jeunes et notamment des jeunes adultes (Chafik Hbila, 2011). Cette observation est toujours actuelle aujourd'hui, auparavant les collectivités s'intéressaient bien plus souvent aux enfants âgés de 3 à 16 ans environ. C'était également le cas pour Ploërmel Communauté : en effet le service enfance-jeunesse dès sa création à travailler sur son projet éducatif local en faveur des maternels et primaires du territoire. J'ai, en effet, pu assister à des moments retraçant l'évolution du projet éducatif local, notamment lors de la réunion de présentation du nouveau dispositif élargi à l'ensemble du territoire. Ce dispositif permet aux jeunes d'avoir accès à de nombreux projets d'ordre culturel, sportif ou encore préventif tout au long de l'année. Mais il permet aussi pour chaque école d'avoir le droit à une ou deux co-intervention.s par semaine. Ces co-interventions sont des moments gérés par des intervenants extérieurs aux établissements scolaires et engagés aux frais de Ploërmel communauté pour donner accès aux enfants à des activités qui ne peuvent être réalisées, bien souvent, par les professeurs des écoles eux-mêmes. Cela peut revenir pour les écoles à avoir accès à de la sculpture sur bois, de la pêche, de la sophrologie, de l'escrime, ou encore travailler à la création d'un film.

Cette description du projet éducatif local reflète l'importance donnée par Ploërmel Communauté à sa politique éducative. La réunion de présentation avait réuni un grand nombre de personnes. Seulement, pour la politique de jeunesse il a été plus complexe de réunir ne serait-ce que la moitié du nombre de personnes présentes ce jour-là, notamment dû à des contraintes logistiques. Cependant, l'enjeu n'était pas de réunir les mêmes personnes, mais de pouvoir permettre de mettre en relation élus et jeunes et faire émerger un certain nombre d'idées. L'atelier s'est donc déroulé un mercredi après-midi afin de faciliter la venue des jeunes, mais cela n'a pas toujours facilité celle des professionnels et des élus. De plus, ce travail n'était pas la présentation d'un dispositif, comme celui du projet éducatif local, mais c'était une étape de réflexion.

Malgré tout, Ploërmel Communauté a vraiment le souhait de faire évoluer cette politique de jeunesse mais ce n'est pas aussi simple dans les faits notamment au regard de l'importance accordée à la convention territoriale globale. La question de la jeunesse bien qu'elle soit perçue comme fondamentale est véritablement complexe à mettre en œuvre. De plus, à l'inverse d'une politique éducative l'appui des familles n'est pas toujours simple à trouver. Par ailleurs, les jeunes de moins de 16 ans sont plus facilement identifiables notamment dans les structures visant la jeunesse, alors que les jeunes de 16 à 25 ans « désertent » peu à peu ces lieux ne trouvant plus leur place. Il est donc compliqué de les identifier. Les structures d'aide, notamment la mission locale, prennent dans ce cas une place importante dans l'identification des jeunes en difficultés.

Ainsi, le passage d'une politique éducative à une politique de jeunesse, revient à passer pour ces jeunes d'une approche collective par le loisir ou la scolarisation à une approche individuelle en fonction des problèmes rencontrés par le jeune. Valérie Becquet parle d'ailleurs des politiques de jeunesse comme un édifice complexe et fragile, elle évoque celles-ci comme un cercle vicieux où les mesures s'accumulent mais ressemblent davantage à des pansements d'urgence sur une plaie bien plus profonde pour chacun de ces jeunes (Valérie Becquet, 2012).

### **1.3 La participation des jeunes en matière de politique de jeunesse**

Avant de développer un travail participatif avec les jeunes, je me suis demandée pourquoi et surtout comment faire participer des jeunes qui ne sont pas forcément identifiés dans le territoire et quel rapport ils peuvent avoir avec les institutions et notamment l'organisation

politique et territoriale. En effet, dès le départ il m'a semblé fondamental de prendre en compte la parole des jeunes dans la construction de cette politique de jeunesse, seulement je souhaitais qu'eux se sentent concernés et qu'il n'y ait pas cette dimension d'obligation de participation que l'on retrouve bien souvent dans le cadre scolaire. Les jeunes ont pleinement leur place dans la vie publique, indépendamment du droit de vote fixé à 18 ans, les jeunes mineurs ont également une place importante qu'il ne faut pas sous-estimée (Robert Perez, Jean-Noël Guillebaud, 2007). Il est donc nécessaire de leur donner le plus tôt possible les clés pour être entendus dans l'espace public et comprendre les enjeux qui gravitent autour de la construction d'une politique.

### 1.3.1 Les raisons de la participation des jeunes

Le fait d'intégrer les jeunes dans les réflexions sur des sujets qui les intéressent ou qui les concernent est un moyen de stimuler les dynamiques territoriales. Le but étant principalement de recueillir leurs attentes et leurs besoins afin de faire correspondre les actions envisagées. Par ailleurs, il paraît donc essentiel de leur donner envie de s'investir ; c'est également pour eux un moyen de se créer de nouvelles compétences pour l'avenir, et notamment pour leur vie professionnelle, et citoyenne (Bernard Bier, 2010). Pourtant, la participation des jeunes à des projets liés aux politiques publiques n'est pas automatique.

En effet, lors de mon stage à Ploërmel Communauté j'ai très vite évoqué mon souhait d'intégrer les jeunes à ce projet de définition de la politique de jeunesse. Seulement, j'ai vite compris que cela n'allait pas être simple à mettre en place et qu'il serait nécessaire de s'y prendre à l'avance pour faire avec les contraintes et notamment les temporalités de chacun ainsi que celles de la communauté de communes et de ses élus locaux. En effet, mettre en place un projet participatif s'avère être bien plus complexe que ce que je ne m'imaginai. Je pense que, quelle que soit la politique de jeunesse définie par la collectivité, les conditions d'exercice doivent être propices au travail collaboratif entre jeunes, acteur jeunesse, et autorités participantes. Bruno Jarry illustre les grandes problématiques des politiques en matière de jeunesse sur forme de principes, cette catégorisation montre combien il est important de prendre en compte la participation des jeunes (Bruno Jarry, 2010). Il évoque dans un premier temps le principe de réalité, la nécessité de moyens financiers, le principe de continuité, les actions doivent être inscrites dans la durée, le principe de visibilité, définir le public cible et le principe de participation qui montrent quant à lui l'impossibilité d'élaborer

une politique de jeunesse sans prendre en compte leur participation (Bruno Jarry, 2010). Ainsi, la participation des jeunes paraît être indispensable dans la construction d'une politique de jeunesse, mais elle n'est pas si simple à mettre en place.

### 1.3.2 Les moyens de cette participation

Au-delà de l'importance de prendre en compte les jeunes dans la construction de projets et ici dans la définition de la politique de jeunesse, il est nécessaire de mettre en place de bonnes conditions d'implication. Laure Ciosi, sociologue, souligne le fait que : « *rare sont les projets dont les adolescents ont eu l'idée initiale* ». Elle illustre également l'idée que le fait que les jeunes qui ont participé à de tels projets sont déjà des jeunes engagés, c'est une observation que je peux également faire pour le travail que j'ai réalisé (Laure Ciosi, 2014). C'est un fait qui peut être vérifié dans mon cas, l'ensemble des jeunes avaient déjà une expérience dans la vie associative, ou étaient impliqués dans la vie de leur lycée ou collège...

Afin de mobiliser les jeunes, il est nécessaire dans un premier temps de communiquer autour du projet et d'insister sur le fait qu'il n'y pas d'obligation de participation, et ainsi que les jeunes soient informés des possibilités qui leur sont offertes. Il paraît essentiel « d'aller vers » eux, de leur donner accès à l'information, d'assurer ainsi un premier contact et d'effectuer un premier pas pour permettre une relation de confiance par la suite. Il est donc important de réfléchir au lieu qui serait le plus propice pour prendre contact avec les jeunes. Pour ce faire, il est plus aisé de passer par des structures fréquentées directement par ces adolescents malgré que cela représente un biais au travail réalisé. Par la suite, il est nécessaire que la forme d'intervention soit adaptée, il ne faut pas que cela prenne une forme trop scolaire, le but étant que ce soit un moment convivial pour que les jeunes se sentent à l'aise et que cela favorise les échanges.

Par ailleurs, au regard de mon travail, lorsque j'ai rencontré des jeunes dans des structures adaptées, comme l'espace jeunes, au moment de la réalisation de l'atelier participatif il m'a paru important d'également convier l'animateur référent de la structure en question. Cette méthode était un moyen de renforcer davantage la relation de confiance des jeunes, cependant j'ai également conscience que cela peut-être un frein, en laissant l'animateur prendre trop de place lors des échanges.

Laure Ciosi mentionne le fait que certaines communes ont également engagé un animateur pour prendre contact avec les jeunes ce qui demande des moyens importants.

Cependant elle argumente son propos en notifiant que cela paraît être le moyen le plus efficace pour toucher ce public notamment dans des milieux ruraux, comme Ploërmel Communauté (Laure Ciosi, 2014). La collectivité n'a d'ailleurs pas de référent jeunesse dédié à de telles missions. L'un des derniers points qui m'a paru essentiel dans les moyens utiles pour générer la participation des jeunes c'est la valorisation, mot d'ordre pour l'ensemble de mon travail. Il est nécessaire de valoriser les adolescents et de reconnaître leur action et implication. Laure Ciosi, souligne dans son ouvrage l'importance de faire évoluer les mentalités notamment des élus et l'image qu'ils ont des jeunes et de leurs motivations, c'est d'ailleurs l'un des freins principaux à la mise en place de projets participatifs (Laure Ciosi, 2014).

## **CONCLUSION PARTIE 1**

En conclusion à cette première partie, nous pouvons relever qu'il n'est pas simple de donner une définition claire de ce qu'est la jeunesse aujourd'hui. Les points de vue à ce sujet sont divers notamment dans le domaine de la sociologie, il est ainsi complexe de se focaliser sur une seule tranche d'âge ou une seule définition. Ce qui paraît être transversal dans chacune des définitions est que les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens adultes de demain, et donc qu'il est nécessaire de prendre en compte leur intégration en matière de politiques locales. Il est également important de mettre en œuvre les moyens nécessaires à une bonne participation afin que celle-ci soit des plus efficace pour le projet. Par ailleurs, il semble également essentiel de relever l'importance de la place accordée aux professionnels de terrain. Ils doivent être perçus comme des personnes ressources dans ce travail.

## 2. PERCEPTIONS ET ENJEUX DE CETTE QUESTION

### « JEUNESSE »

---

Les élus locaux sont les principaux représentants des habitants du territoire, ils ont ainsi comme objectif de faire état des attentes de ceux-ci et ils doivent permettre la pérennisation et le développement du territoire auxquels ils appartiennent. Ainsi, ils constituent un levier d'action pour l'ensemble des politiques définies, et ils doivent être en capacité de s'adapter aux changements politiques, mais aussi au public auquel ils ont affaire. Au cours de mon stage, j'ai été en contact principalement avec les élus communautaires appartenant à la commission enfance-jeunesse, j'ai ainsi pu les rencontrer au cours des commissions ayant lieu tous les trois mois, mais également au moment des présentations publiques liées à divers projets qui sont mis en place par la collectivité.

#### **2.1 La perception de la jeunesse par les autorités participantes**

Le service enfance-jeunesse est associé à des élus communautaires, ils représentent ainsi l'intercommunalité, avant même de représenter leur commune d'appartenance, bien que cet aspect ne soit pas toujours évident à dépasser. Les élus communautaires sont affiliés à un service en particulier, et composent ainsi une commission, réunissant également des élus municipaux.

La loi du 18 mai 2013 concernant l'élection des conseillers départementaux, mais également des conseillers municipaux et communautaires est venue instaurer l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel. Ainsi, cette modification vient renforcer la légitimité démocratique des collectivités territoriales à fiscalité propre. Les électeurs désignent, dans les communes de plus de 1000 habitants, au moment des élections municipales également la liste des candidats pour les élections communautaires. Ainsi, depuis cette date les EPCI gagnent en pouvoir et prennent plus de poids, étant donné que les électeurs deviennent pleinement acteurs et à leur tour décideurs<sup>9</sup>.

Les élus de Ploërmel Communauté perçoivent le service enfance-jeunesse comme un service indispensable pour la collectivité, au-delà de ce simple aspect ils émettent

---

<sup>9</sup> Source :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027414225&categorieLien=id>

*Louise-Marie Houeix - Mémoire de l'Université de Rennes 1, de l'École des Hautes Études en Santé Publique et de l'Université Rennes 2- Année 2018-2019*

l'importance pour celui-ci d'être en perpétuel contact avec les autres services pour permettre la mise en place des actions diverses et répondre aux besoins des habitants : service financier, service ressources humaines, ou encore le service communication. Mais au-delà de la perception du service par les élus communautaires, ce qui paraît être le plus complexe à définir pour ces acteurs sont les bénéficiaires qui en découlent. En effet, quelques semaines après mon arrivée j'ai rapidement compris qu'il n'était pas toujours simple de mettre en relation élus et jeunes, notamment du fait d'un manque de compréhension des deux côtés. Comme je l'évoquais précédemment, la jeunesse devient une thématique majeure au sein des collectivités, cependant j'ai pu constater qu'elle est souvent perçue comme « complexe » pour les autorités participantes. J'ai ainsi souhaité comprendre pourquoi cette population paraissait pour bon nombre d'entre eux si difficile à appréhender. Francine Labadie rappelle que les conditions et modes de vie des jeunes n'ont cessé d'évoluer, notamment depuis les années 1970 (Francine Labadie, 2007), ce qui ne facilite pas le travail auprès de ce public. Les pratiques ne sont plus les mêmes, les réseaux sociaux et le numérique prennent une place importante dans la vie de ces adolescents. De plus, à une échelle plus importante, les Français accordent de plus en plus d'importance aux loisirs et au confort de leur foyer. A cela s'ajoute, l'évolution du chômage et de la précarité de l'emploi depuis les années 70.

En effet, l'ensemble de ces évolutions en matière de jeunesse est le premier aspect que j'ai pu identifier comme frein à une bonne perception des jeunes par les élus. Au cours des nombreux échanges que j'ai pu entretenir avec les élus locaux, il est souvent arrivé que plusieurs d'entre eux me parlent des jeunes en se référant à leur propre jeunesse où à celle de leurs enfants bien souvent devenus adultes. Or, les jeunes d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que ceux d'il y a dix ans, ils ne seront également pas les mêmes que ceux des années futures. Cette évolution constante de ce public rend le contact et la perception des jeunes d'autant plus compliqués pour les élus, qui doivent sans cesse travailler sur un public « nouveau » pour eux.

Le second aspect que je peux identifier et qui ne concerne pas essentiellement les élus, revient à évoquer la jeunesse comme groupe social porteur de problèmes. Francine Labadie évoque à ce sujet qu'il est fréquent de ne voir dans les difficultés des jeunes que des effets d'âges conformément à la sociologie des âges de la vie (Francine Labadie, 2007). Ainsi, bien souvent les acteurs jeunesse apportent des réponses curatives qui se développent à court terme pour ce public et qui accentuent cette image de groupe social porteur de risque. Cette notion de « risque » est fondamentale dans le travail auprès des jeunes. Ainsi, lors de mes

échanges avec des élus locaux nombreux ont été les personnes associant les jeunes à des conduites dites à risques telles que la consommation de produits stupéfiants. Cette observation a été importante dans le cheminement de mon analyse. En effet, étant donné que les autorités participantes associent régulièrement le public à cette spécificité, l'axe principal de travail en termes d'action relative à la politique de jeunesse serait de lutter contre les conduites addictives dans le territoire. Or, il a été complexe de faire comprendre aux élus que ce genre de conduites à risques représentait un pourcentage de ce public qui ne fallait pas négliger certes mais que cela ne pouvait constituer l'axe principal de travail. Les élus locaux sont très préoccupés par la mise en danger des jeunes concernés par ces conduites addictives, mais ces jeunes ne représentent pas la totalité des jeunes du territoire. De plus, dans le cadre des conduites addictives, les élus locaux, ainsi que Ploërmel Communauté ne sont pas des professionnels de santé, le rôle de la collectivité serait une mise en relation entre ces jeunes et des professionnels de ce domaine.

Dès lors, il a fallu que nous montrions, moi ainsi que ma tutrice, l'importance d'avoir comme objectifs opérationnels des axes de travail plus larges qui puissent concerner l'ensemble des jeunes. Ainsi, tout un travail d'échanges a été nécessaire au moment de la commission enfance-jeunesse pour montrer que les jeunes ne sont pas que des êtres déficitaires ou facteurs de risque mais qu'ils peuvent aussi être une ressource pour l'avenir.

Ce travail autour d'une représentation plus positive des jeunes aujourd'hui est complexe, le jeune n'étant pas souvent représenté dans une démarche positive. Par ailleurs, cette importance accordée aux conduites addictives par élus renforce ce sentiment d'impuissance pour eux de répondre aux besoins de cette population. En effet, s'ils partent avec pour objectif de lutter contre ces conduites addictives, il est légitime qu'ils se sentent désarmés face à cette problématique, n'étant pas eux-mêmes des professionnels de santé. Ce travail de représentations positives peut certes concerner les élus mais il convient également de parler d'une démarche plus transversale mobilisant l'ensemble des acteurs locaux y compris les professionnels de terrain.

Par ailleurs, au-delà de cette perception compliquée de la jeunesse actuelle pour les élus, il me semble important de rappeler que les politiques locales de jeunesse se développent dans des contextes économiques, ou encore sociaux divers, ce qui ne permet pas de faciliter l'approche et la compréhension de ce public. De plus, travailler en direction des jeunes ne concerne pas seulement les jeunes, cela suppose également d'inclure les familles de ces jeunes, et elles ont eu elles-aussi des attentes qu'il est nécessaire de prendre en compte.

## **2.2 La place accordée aux familles**

Au cours de ma mission de stage, j'avais identifié un grand nombre d'acteurs à prendre en compte dans la construction de la politique de jeunesse : élus locaux, professionnels de terrain, partenaires, associations... Seulement l'ensemble de ma mission n'aurait pas été réalisable sans l'aide des parents de jeunes qui sont les premiers acteurs au contact du public cible.

En effet, comme l'affirme Francine Labadie, une dynamique de familiarisation du traitement des problèmes des jeunes se développe depuis plusieurs années (Francine Labadie, 2007). Ainsi, on assiste à un renvoi de la prise en charge des jeunes aux familles, et à un allongement de la jeunesse. Ce phénomène amène à accentuer une certaine dépendance du jeune vis-à-vis de sa sphère familiale, celui-ci restant plus longtemps au domicile de ses parents par exemple. Cette même auteure évoque un renforcement de la tutelle familiale, en s'appuyant sur l'exemple du RMI où seul les jeunes de plus de 25 ans y sont éligibles. Le paradoxe est tel que pour les politiques relatives à la citoyenneté, le jeune devient adulte à l'âge de 18 ans, alors que du côté des politiques sociales il le devient à partir de 25 ans.

Il me semble que cette place accordée ou imposée, aux parents, par l'évolution de la société est d'autant plus importante dans un territoire rural comme celui de Ploërmel Communauté, la peur d'être adulte et la crainte des enjeux relationnels sont constitutives du développement de l'adolescent (Michelle Fouillet, 2009). Ainsi, sur un territoire rural il apparaît d'autant plus complexe pour certains jeunes de se voir quitter le territoire pour effectuer leurs études au sein des grandes villes. Mais l'adolescent n'est jamais seul, ses parents constituent un véritable repère dans de tel moment et ils sont l'objet d'appui et de confrontation pour sa propre autonomie (Michel Fouillet, 2009).

Les parents sont souvent revenus dans le discours des jeunes rencontrés et interrogés. Ils sont régulièrement perçus comme des personnes ressources pour les jeunes notamment pour subvenir à leurs besoins en terme de mobilité. Une jeune fille rencontrée disait : « *En vivant ici, il faut penser à nos sorties plusieurs jours à l'avance, et voir si nos parents sont dispos pour nous emmener souvent* ».

Ceci montre la place importante accordée aux parents : ils sont facteurs et spectateurs de nombreux moments forts dans la vie du jeune de manière transversale. Pourtant, ils sont peu sollicités dans la construction de ces politiques de jeunesse. Alors il n'est pas de leur ressort d'y participer, le travail étant déjà assez complexe auprès des jeunes. Cependant, les professionnels de terrain peuvent quant à eux, avoir pour rôle de conduire le jeune et ses

parents à prendre conscience de ce qu'ils savent déjà des compétences acquises (Bernard Bier, 2010). Ce que je souhaite montrer ici, c'est qu'il est nécessaire de ne pas oublier les parents dans la construction de ces politiques jeunesse, ne serait-ce que dans la façon d'approcher les jeunes. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient pleinement impliqués dans la construction de la politique, les jeunes n'étant pas eux-mêmes toujours impliqués. Mais qu'il en va du rôle des professionnels de terrain en matière de jeunesse de favoriser une bonne écoute entre tous. Par ailleurs, il paraît compliqué de faire intervenir pleinement les parents étant donné que les rapports familiaux peuvent varier suivant la manière dont s'organisent les solidarités dans la famille, et peuvent engendrer des relations conflictuelles entre certains jeunes et leurs familles (Maël Loquais, Isabelle Huot, 2018).

### **2.3 Autonomie et insertion : un bilan contrasté**

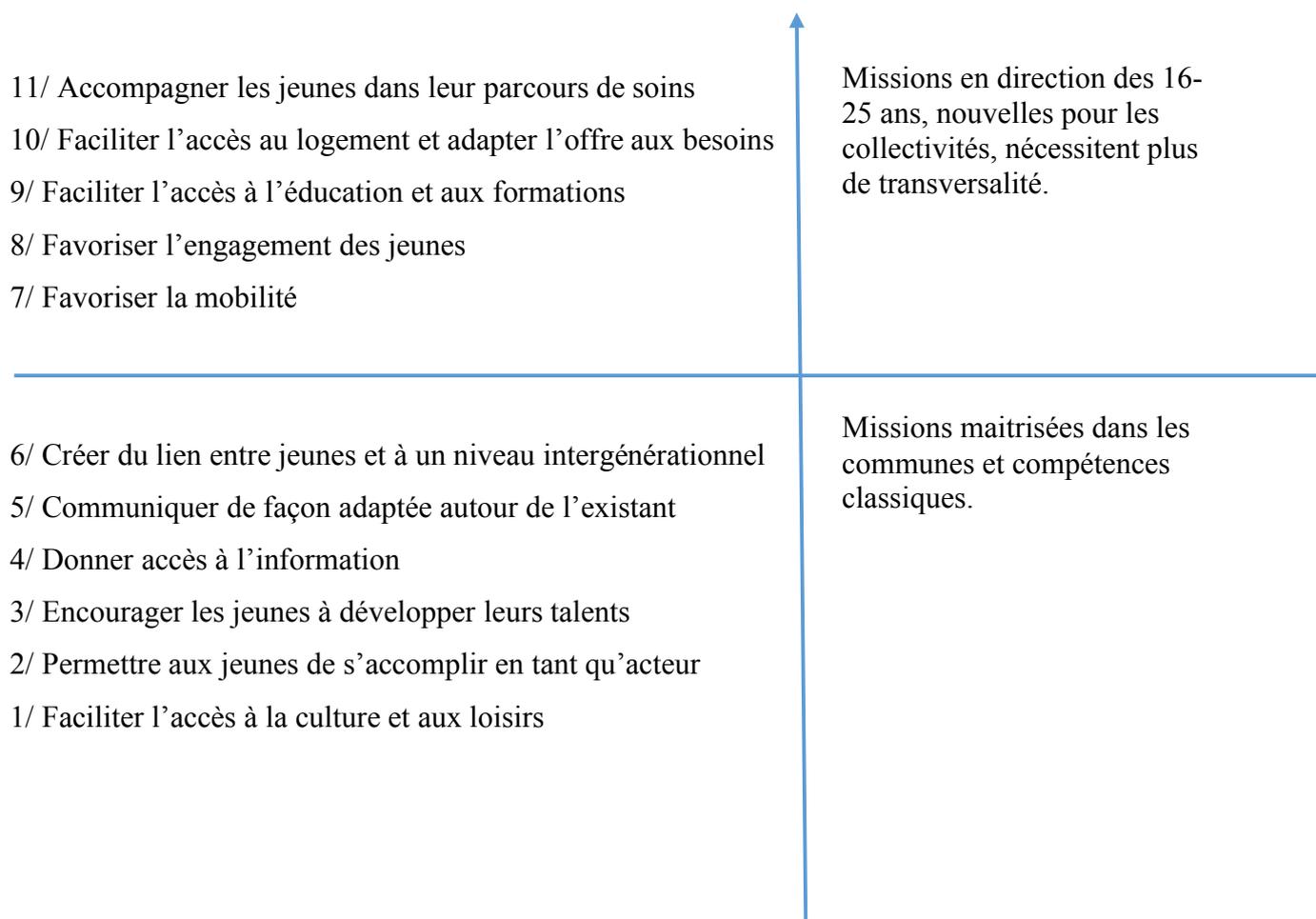
Je souhaitais aborder dans ce travail la perception des jeunes par les élus et la place accordée aux familles afin de montrer par la suite les attentes que ces acteurs ont vis-à-vis des jeunes. L'ensemble de ces attentes structurent les politiques de jeunesse aujourd'hui bien qu'elles ne répondent pas toujours aux besoins principaux des jeunes et qu'elles ne renvoient pas aux mêmes conceptions de la jeunesse. En effet, le public jeune est souvent rattaché aux termes : insertion, autonomie ou indépendance... Patricia Loncle, évoque le fait que depuis plusieurs années nous assistons à une réelle montée en puissance de la problématique d'autonomie (Patricia Loncle, 2012).

Cette notion se retrouve également dans la construction de la politique de jeunesse de Ploërmel Communauté, avec l'idée de favoriser l'accès à celle-ci, idée partagée par un grand nombre d'acteurs du territoire. Mais, dans les faits, nous faisons face à des mesures plus contrastées dans leur mise en œuvre, cet « accès » à l'autonomie privilégiant souvent une porte d'entrée tel que l'Etat, ou encore la famille. La seconde notion qui revient régulièrement dans le discours des élus locaux et dans les politiques de jeunesse en général est celle de l'insertion notamment sur le marché de l'emploi. Lorsque que j'ai pu échanger avec les parents des jeunes rencontrés c'est souvent l'attente première pour eux, il en va de même pour les élus. Cependant, le fait de mettre au premier plan cette notion relève d'un problème sous-jacent, celui du chômage chez les jeunes. Le chômage juvénile est également un aspect pris en compte par Ploërmel Communauté, en effet, dans le territoire peu de postes sont ouverts aux jeunes ou ce sont seulement des postes peu qualifiants.

Ainsi, ces notions et le fait que les leviers pour résoudre ces questions ne soient pas du ressort des élus, montrent combien il est complexe de concevoir une politique de jeunesse. Ces termes peuvent souvent être perçus comme en « décalage avec les besoins sociaux qu'ils sont censés combler » (Patricia Loncle, 2012).

Au-delà de ces notions « fondatrices » des politiques de jeunesse, un objectif général se rattache régulièrement à ces politiques : la transversalité (Jean-Pierre Halter, 2007). Cette notion concerne à la fois les actions mises en place mais également la formation des professionnels de terrain, qui se doit d'être elle aussi transversale (Bernard Bier, 2010). Aujourd'hui les jeunes sont au cœur de nombreuses problématiques. En évoquant les notions souvent mises au premier plan en matière de politique de jeunesse, je me dois également d'aborder les compétences « traditionnelles » des communes en matière de jeunesse. Au cours de ce stage, j'ai pu comprendre combien il était plus facile de mettre en place certaines actions notamment les actions à court terme et celles mobilisant un certain type d'acteurs selon les domaines : insertion, loisirs.... L'ensemble des actions se rapportent régulièrement au domaine socioculturel favorisant l'accès aux loisirs par exemple. Cependant, pour l'ensemble des besoins relevant des conditions ou du parcours de vie du jeune il est plus complexe pour la collectivité d'intervenir et ainsi de permettre une transversalité et une lisibilité des actions. A l'image du travail réalisé par l'Injep dans leur ouvrage « Rendre lisible la politique de jeunesse », j'ai réalisé un schéma montrant les niveaux d'intervention auprès de la jeunesse pour Ploërmel Communauté. Ainsi, plus on monte dans l'échelle, de 1 à 11, plus il est complexe de permettre d'offrir une offre transversale en matière de jeunesse. Ce schéma se base sur les objectifs opérationnels que nous avons fixés en construisant la politique de jeunesse de la collectivité.

Figure 3 : Schéma des niveaux d'intervention de la politique de jeunesse de Ploërmel Communauté



L'ensemble des politiques publiques est souvent rattaché au concept de transversalité, mais à cela s'ajoute également un problème : la multitude d'acteurs à mobiliser et de pratiques à valoriser. Depuis les premières lois de décentralisation, la place de l'Etat n'a cessé d'évoluer, jouant ainsi sur celle des collectivités territoriales. Ainsi, aujourd'hui, les logiques engagées par les politiques publiques doivent permettre de s'intéresser aux dynamiques qui se mettent en place dans le territoire par le biais des usagers, des associations, des établissements privés... Cependant, pour les politiques de jeunesse, l'enjeu de la transversalité est d'autant plus important, puisqu'il impose un véritable mélange des pratiques professionnelles à plusieurs niveaux : communes, département, régions... Ainsi, il s'agit de prendre en compte l'ensemble de ces échelles afin d'enclencher une démarche globale en matière de jeunesse. Seulement, j'ai pu constater au cours de ce stage, qu'il est déjà complexe pour un territoire et notamment pour une collectivité de faire comprendre qu'elle n'a pas toujours les compétences adéquates pour agir et qu'il est ainsi nécessaire de jouer un rôle de « tampon » avec un autre acteur du territoire.

## **CONCLUSION PARTIE 2**

En conclusion à cette seconde partie, le premier travail à effectuer dans la construction d'une politique serait de mettre en relation les acteurs concernés. Seulement en ce qui concerne les politiques de jeunesse, la mise en relation élus et jeunes est complexe. Il est fondamental de faire comprendre aux élus locaux la nécessité d'aller au contact des jeunes, la jeunesse étant un public qui évolue rapidement, et ce au sein d'une société connectée. Par ailleurs, un véritable travail autour des réponses apportées à cette jeunesse est nécessaire afin de ne pas seulement proposer des réponses curatives à court terme pour ce public. Par ailleurs, il est indispensable de percevoir les jeunes par l'intermédiaire de son groupe de pairs, mais également par la prise en compte de sa famille, celle-ci étant son premier lieu de socialisation. Les parents sont ainsi une ressource potentielle dans la construction d'une politique de jeunesse et ils ne doivent pas être oubliés. Enfin, le dernier point abordé ici, est celui de l'importance accordée au principe d'insertion et d'autonomie. En effet, nombreux sont les acteurs à être en attente de réussite, d'insertion, d'indépendance pour les jeunes mais ces principes ne doivent pas être en décalage avec les besoins réels de la jeunesse aujourd'hui. Pour y travailler, il est nécessaire de créer de la transversalité entre acteurs malgré la complexité que cela impose, afin d'être en accord sur les besoins fondamentaux des jeunes aujourd'hui et de pouvoir ainsi y répondre le plus justement possible.

### **3. L'ACCOMPAGNEMENT DES ELUS DANS LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE DE JEUNESSE**

---

Pour garantir et faciliter la construction d'une politique de jeunesse, il est fondamental d'outiller les élus afin qu'ils puissent construire une relation avec les jeunes du territoire. Ainsi, au travers de mon stage j'ai pu comprendre et identifier plusieurs étapes nécessaires dans la construction de cette relation. Par ailleurs, il est important d'identifier en parallèle quelles sont les richesses et mais également les difficultés du territoire, qui peuvent être des freins à la mise en place de certaines actions. Il est donc essentiel de commencer par établir un diagnostic de territoire et de mettre en parallèle les grands enjeux de la construction de cette politique de jeunesse. En effet, on ne peut nier l'importance de mettre en relation la jeunesse et les autorités participantes dans un tel projet, cependant on ne peut également pas établir une relation entre différents groupes de personnes du jour au lendemain. La construction de cette relation prend du temps et demande à être évoquée, travaillée en amont. Le professionnel pouvant jouer le rôle de « tampon » dans cette dimension, celui-ci pouvant aider à la construction de cette relation.

#### **3.1 Le diagnostic de territoire comme vecteur d'identification des jeunes**

Dans un premier temps, dans la réalisation de ce diagnostic, j'ai souhaité mettre en avant une certaine méthodologie de travail<sup>10</sup> à appliquer dans la construction de la politique de jeunesse de Ploërmel Communauté. Cette méthodologie se base sur les concepts évoqués précédemment telles que la démarche partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'importance de co-construire et de garantir une transversalité de la réflexion et de l'action...

Dès lors, je me suis interrogée sur la légitimité que je pouvais avoir à donner des « conseils » pour garantir une relation élus-jeunes, c'est un questionnement que j'ai pu avoir tout au long de ma période de stage. Nous avons pu en échanger avec ma tutrice professionnelle, et elle m'a permis de percevoir davantage mon discours comme un « œil nouveau » au sein de la collectivité. Au-delà de cet aspect, cette observation montre combien il peut être complexe de se faire une place mais également d'avoir du recul sur le travail que l'on produit au quotidien. En effet, pour l'ensemble des professionnels il peut être compliqué,

---

<sup>10</sup> CF annexe 1 « Méthodologie de travail »

lorsque l'on est pleinement dans l'action, d'avoir un recul sur les réflexions en cours et sur sa légitimité à produire toute action. La jeunesse étant un domaine perçu comme stimulant pour les professionnels pouvant faire face certes à certains nombres de difficultés, mais amenant à beaucoup de satisfaction (Angélica Trintade-Chadeau, 2012). Par ailleurs, j'ai également construit un schéma synthétique<sup>11</sup> reprenant les grands travaux déjà réalisés par la collectivité, sur lesquels j'allais m'appuyer pour établir ce diagnostic. Cette étape paraît essentielle afin de montrer l'intérêt des travaux déjà réalisés même ceux qui n'ont pas pu être achevés. Par ailleurs cela inscrit le projet dans une continuité.

C'est seulement par la suite que j'ai souhaité aborder qui sont les jeunes appartenant au territoire. Pour permettre de mettre en relation élus et jeunes il était nécessaire que je dresse d'abord l'ensemble des problématiques touchant la jeunesse. Le risque en construisant ce diagnostic et notamment en rapportant les résultats en commission Enfance-Jeunesse était de dresser un portrait de jeunes comme groupe homogène. Or, bien qu'ils peuvent avoir des problématiques communes ils ne sont pas un seul et même groupe. J'ai également accordé une grande importance à la valorisation du territoire, Ploërmel Communauté comme acteur économique essentiel<sup>12</sup>. Par la suite, j'ai construit le diagnostic avec les constats relevés sous l'angle de différentes thématiques : mobilité et insertion, santé et logement, sport et culture, citoyenneté et engagement, et une communication 2.0. Pour chacune de ces thématiques j'ai associé un chiffre clé pouvant faire écho à des enjeux que la collectivité a pu se fixer en termes de jeunesse.

Par ailleurs, les travaux réalisés en amont, notamment par des organismes extérieurs (enquête Unicef, analyse des besoins sociaux par le CIAS, chantier argent de poche par la DDCCS...) sont de véritables mines d'or pour permettre aux élus locaux d'avoir une image plus représentative des jeunes. En effet, Ploërmel Communauté a eu la chance d'être choisi comme territoire d'expérimentation pour une enquête réalisée par l'Unicef relevant 623 réponses de jeunes âgés de 6 à 18 ans, dont 221 des 11 à 14 ans et 239 des 15 à 18 ans. Le but de cette enquête était de mettre en avant les perceptions des jeunes faces à leurs pratiques : maîtrise des réseaux sociaux, conduites addictives...L'ensemble de ces éléments a été une base solide à mon travail et a déjà permis aux élus de se rendre compte que les jeunes évoluent et qu'ils ne relèvent pas toujours d'aspects négatifs. L'ensemble de ce diagnostic a ainsi permis les conclusions suivantes :

---

<sup>11</sup> CF annexe 2 « *Schéma synthétique* »

<sup>12</sup> CF annexe 3 « *Diagnostic sous la méthode AFOM* »

- Des jeunes connectés connaissant bien les Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication, mais ne sachant pas toujours comment les mobiliser dans le cadre professionnel.
- Des jeunes souhaitant s'investir mais ne sachant pas par quels moyens y parvenir : volontariats, bénévolat...
- Des jeunes faisant face à des problématiques importantes en terme d'accès logements, à la mobilité ou encore aux soins...

Au cours de ce travail, il a été nécessaire de relever que ces différents constats concernent de nombreux jeunes du territoire, mais que les problématiques peuvent être plus ou moins fortes selon leur localisation. A titre d'exemple, la problématique de l'accès aux transport en commun est plus importante pour les jeunes habitant au nord du territoire. Cet aspect a souvent été un frein à mon travail, il n'est pas toujours simple de parler des jeunes d'un territoire, en distinguant des divergences au sein des problématiques définies.

De plus, Ploërmel Communauté inscrit dans sa politique éducative relative au PEL le souhait d'assurer une équité entre tous. Cette dimension est complexe à mettre en œuvre dans une telle politique de jeunesse et pourtant elle paraît être fondamentale et défendable de la part des élus. Les disparités en termes d'accès sont également marquées dans le domaine des équipements sportifs. De manière plus générale, l'ensemble de ce travail montre l'importance de définir quels sont les réels besoins du territoire en matière de jeunesse notamment pour un territoire rural. En effet, la problématique du vieillissement de la population est une question importante pour ces territoires. Il est nécessaire d'ancrer les jeunes dans un tissu territorial fort, ils sont les habitants de demain.

### **3.2 Une approche nouvelle de la jeunesse**

La seconde partie de mon stage a consisté à créer des échanges entre élus et jeunes autour de cette question de la « jeunesse de Ploërmel Communauté ». La volonté était de donner du poids aux adolescents, et de leur montrer que c'était possible d'échanger et d'interagir avec des décideurs politiques sur des questions qu'ils jugent importantes. L'élément principal de ce travail a été la définition de la jeunesse, comme j'ai pu le notifier précédemment. Pour les élus, cette question de la jeunesse est souvent éloignée de leur quotidien notamment personnel et donc il est nécessaire d'adapter notre discours, avec pédagogie, pour leur faire comprendre que par moment leurs visions des jeunes peuvent être erronées. Il a donc fallu que j'organise

mes propos et que j'illustre régulièrement les informations que j'ai pu transmettre. L'ensemble de ce changement d'approche des élus vers les jeunes est long, il a été amorcé avant mon arrivée et se poursuivra encore longtemps après mon départ.

S'il est essentiel de travailler auprès des élus locaux sur ce qu'est la jeunesse actuelle et ce qu'elle représente dans le territoire, il me paraissait tout aussi important de travailler de manière différente auprès des jeunes. Mon objectif au cours de cette mission de stage, était de pouvoir réunir un ensemble de jeunes appartenant à différentes communes de Ploërmel Communauté et de créer un atelier participatif. Ainsi, j'ai tout d'abord défini un échantillon de jeunes que j'allais rencontrer. J'ai souhaité avec l'accord de ma responsable rencontrer des adolescents dans différents contextes : espaces jeunes, collège, lycée, association de loisirs...

Après avoir pris contact avec les professionnels référents de ces différentes structures j'ai rencontré un à un les jeunes dans leurs locaux, leurs établissements. L'ensemble de ces actions montre un second aspect fondamental à la construction d'une relation avec les jeunes : la mise en confiance. En effet, il me paraissait important que ce soit moi qui aille à la rencontre de ces jeunes, et d'ainsi favoriser le « aller-vers ». De plus le fait de me rendre à leur rencontre, dans des lieux qui ne leurs sont pas étrangers était un moyen de pouvoir les mettre en confiance. Ces éléments peuvent sembler être seulement des détails et pourtant ils ont toute leur importance dans la construction de la relation. Au moment des rencontres avec chacun des groupes, j'ai pu discuter et échanger sur la vision qu'ils pouvaient avoir d'une collectivité, des services, de la direction... Puis dans un second temps nous avons échangé sur leurs besoins, ce qu'ils aimeraient voir se créer, et sur toutes les modalités pratiques au sujet de l'atelier participatif.

Dès lors, j'ai très vite été confronté aux problématiques auxquelles font face ces jeunes notamment celle de la mobilité. L'atelier participatif s'est déroulé à Ploërmel, la commune la plus importante du territoire, il a donc fallu trouver des moyens de locomotion pour que les jeunes puissent s'y rendre, organiser du co-voiturage, mobiliser les parents... Ainsi, les principaux freins identifiables par les jeunes, se sont retrouvés être aussi les miens dans la construction même de la politique de jeunesse. Le fait de rencontrer les jeunes en amont de l'atelier a été un moyen également de donner du sens au projet, et j'ai longuement insisté sur le fait qu'ils avaient du poids dans les décisions prises et qu'il était justement nécessaire qu'ils se fassent entendre. S'il est nécessaire d'outiller les élus notamment dans leur perception qu'ils ont de la jeunesse, il est tout aussi important dans de tel projet, d'outiller les jeunes pour cette rencontre. En effet, les adolescents rencontrés ont souvent eu tendance à se sous-estimer. C'est pourquoi j'ai souvent fait émerger leurs attentes et leurs besoins pour ensuite

leur prouver qu'ils avaient pleins de choses à dire aux élus, comme ils venaient de le faire avec moi.

Ainsi, malgré des modalités pratiques complexes, la préparation des jeunes à la rencontre avec les élus est un moment clé pour la suite du projet. Il faut également les préparer au fait que ces adultes peuvent avoir des idées, des envies qui ne sont pas les leurs, et qu'ils peuvent user d'un langage qui peut paraître complexe pour eux. L'essentiel dans ce travail est de donner confiance aux adolescents et de valoriser leur place dans la construction de ce projet.

Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'enjoliver la situation, j'ai souvent eu comme interrogation : « *mais nos idées là, si elles sont validées, elles seront mises en place quand ?* ». Dès lors, je me suis retrouvée une fois de plus face à un frein relatif au fonctionnement des collectivités. En effet, j'ai expliqué aux jeunes rencontrés, et notamment aux collégiens, que cela prenait du temps de mettre en place telles ou telles actions, que cela devait être présenté en commission, puis en conseil communautaire. Je leur ai également précisé que nous entrions dans une période électorale, et qu'il était possible que les projets soient stoppés quelque temps, mais que la jeunesse était une problématique qui était essentielle pour Ploërmel Communauté.

L'ensemble de ces freins peuvent venir influencer sur la motivation des jeunes. Au-delà des modalités propres à Ploërmel Communauté, des freins plus globaux sont identifiables dans la construction d'une relation élus-jeunes. Les adolescents perçoivent souvent les adultes comme figures de référence, mais aussi comme figures d'autorité, ce qui peut rendre les relations complexes. La barrière du langage est également un frein important dans la compréhension de l'autre. Le vocabulaire, parfois technique, employé par les élus peut mettre en difficulté le jeune, celui-ci ne se sentant pas à la hauteur pour engager un échange. Cependant, si les jeunes sont en confiance, et se sentent soutenus, ils auront plaisir à prendre part à de tels projets. Ainsi, pour la réalisation de l'atelier participatif j'avais réalisé trois espaces réunissant plus de jeunes que d'élus afin que ceux-ci se sentent en confiance et puissent prendre la parole plus facilement. Une fois de plus, les détails comptent, j'avais pris de soin de disposer quelques sucreries sur chaque table afin de détendre l'atmosphère. Les groupes étaient ainsi constitués de jeunes venant de différentes communes, des professionnels de terrain (animateur, responsable CIO, coordinateur jeunesse, responsable de mission locale...) et de certains élus de la commission Enfance-Jeunesse. Ainsi, chaque table a réalisé trois ateliers pour faire émerger les besoins des jeunes et le plan d'actions relatif à la politique de jeunesse de Ploërmel Communauté : un atelier pour faire connaissance, un atelier afin de

lister les besoins, un atelier afin de prioriser et organiser les besoins et enfin une restitution orale.

L'ensemble de ce travail entre dans une dynamique d'accompagnement à la fois des élus locaux, et des jeunes pour permettre de construire une politique de jeunesse qui répondent aux attentes de tous.

Bien que le rôle des élus soit central dans la mise en œuvre de l'ensemble des politiques de développement local, et notamment des politiques jeunesse, ce travail a permis de montrer l'importance d'y intégrer les jeunes. L'ensemble des élus locaux ont été impressionnés par les besoins portés par les adolescents, et ont soulevé l'importance pour eux d'y répondre le plus justement possible. Ils ont d'ailleurs souvent été unanimes sur le fait que les jeunes ne soient pas en attente d'activité de consommation, mais qu'ils cherchent dans un premier temps à être intégrés régulièrement à des projets comme celui-ci.

### **CONCLUSION PARTIE 3**

En conclusion à cette troisième partie, ce qu'il faut retenir c'est l'importance de valoriser les jeunes dans des projets comme la construction d'une politique de jeunesse. Au-delà de la simple valorisation des adolescents, il faut les préparer à la rencontre avec les élus, aux freins auxquels ils peuvent faire face notamment celui du langage. Il est également essentiel de ne pas sous-estimer l'ensemble des « petits détails » qui peuvent permettre de mettre en confiance les acteurs et détendre l'atmosphère. Il est également fondamental d'intégrer les jeunes dans des étapes qui sont facilement compréhensibles pour eux, comme dans cette situation, sur le plan d'action. En effet, il paraît plus complexe de les faire participer au moment de la définition des orientations stratégiques. Cependant, en amont de la réalisation de rencontre jeunes-élus, il est fondamental que les acteurs connaissent à la fois le public en question et les problématiques qui y sont relatives, c'est souvent le rôle que joue le diagnostic de territoire. Celui-ci étant souvent éclairé et organisé selon les propos des professionnels de terrain. Ils constituent les personnes se trouvant en première ligne pour guider et accompagner ces adolescents vers la vie adulte.

## CONCLUSION

---

Cette mission de stage aura donc porté sur la participation à la définition d'une politique de jeunesse au sein d'une collectivité territoriale. La prise en compte de la temporalité au cours de cette mission a été un élément complexe à gérer afin de mener à bien les missions qui m'ont été confiées. Il me paraissait, au début de la mission, plutôt simple de traiter de la thématique de la « jeunesse ». Et pourtant, il a pu m'apparaître difficile de prendre en considération l'ensemble des perceptions que les acteurs locaux avaient des jeunes aujourd'hui. Cependant, cela m'a permis d'approfondir mes connaissances à ce sujet et de me rendre compte l'importance de faire participer les jeunes dans cette construction de la politique jeunesse. Il m'a fallu évoluer dans un contexte pré-électoral, et avec des travaux déjà engagés en matière de jeunesse. Ainsi, le diagnostic territorial a été une première amorce au travail afin de faire un état des lieux des actions entreprises, et de donner une définition du public cible. Ce diagnostic met en avant des constats territoriaux qui doivent permettre de concourir par la suite à la prise de décision. Seulement, comme il a été exposé tout au long de ce travail, ce diagnostic ne se suffit pas à lui seul pour faire évoluer les perceptions des acteurs locaux. Dès lors les professionnels de terrain, en matière de jeunesse, jouent un rôle essentiel dans la mise en relation entre autorités participantes et jeunes. Par ailleurs, à cela s'ajoute la difficulté de lisibilité des politiques de jeunesse, accentuée par le millefeuille territorial, pour l'ensemble des acteurs et notamment pour les jeunes.

En effet, en ce qui concerne l'organisation territoriale, la France est souvent perçue comme un amalgame de nombreuses échelles. La thématique jeunesse quant à elle est devenue depuis quelques années une priorité majeure. De manière générale, on voit davantage se mettre en place de nouveaux cadres de ressources qui viennent renforcer l'autorité des élus locaux. Or, la démarche est inverse. Il est nécessaire d'accentuer la relation entreprise auprès des jeunes et de prendre en considération les « petits détails » qui permettent de favoriser une relation dans la durée. En effet, en participant à la construction de la politique de jeunesse de Ploërmel Communauté, j'ai pris conscience de la nécessité de garantir des actions au long termes plutôt que d'apporter des réponses curatives pour un public souvent perçu comme porteur de risque. En ayant une visée réflexive sur le travail fourni, il me semble qu'il aurait été nécessaire d'essayer de toucher une échelle de jeunes plus large toujours sur la base du volontariat afin de ne rien leur imposer. Ainsi, cela aurait permis à notre démarche d'être

moins descendante, et de favoriser davantage la participation des professionnels de terrain en matière de jeunesse.

Durant cet écrit réflexif, j'évoquais la nécessité de valoriser les jeunes dans un tel travail et d'œuvrer sur des constats tel que la barrière du langage. J'ai conscience que l'ensemble des éléments évoqués dans ce travail va mettre du temps à se mettre en place et va demander un réel investissement de la part de chacun des acteurs. Par ailleurs, je souhaite nuancer ce propos en insistant sur le fait que les élus n'ont malheureusement pas toutes les cartes en mains pour répondre à l'ensemble des problématiques liées à la jeunesse d'un territoire. Par ailleurs, la prochaine période électorale vient mettre quelque peu le travail en péril, celui se voyant sûrement stoppé quelques temps. Malgré tout, nous avons réussi, moi ainsi que l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet, à effectuer un constat global en matière de jeunesse, à définir les orientations et objectifs opérationnels, et travailler sous forme d'atelier participatif sur le plan d'action découlant de la politique de jeunesse. Malgré la frustration de ne pouvoir suivre le projet jusqu'au bout, je suis satisfaite d'avoir pu, à mon niveau, aider Ploërmel Communauté à avancer dans la construction de sa politique de jeunesse.

Cette expérience de stage a été très enrichissante et m'a permis d'articuler théorie et pratique. Encadrée d'une équipe bienveillante, j'ai davantage pris confiance en moi et je me suis sentie pleinement intégrée dans la vie de la collectivité. Par ailleurs, en travaillant à la fois sur la politique de jeunesse et le projet éducatif local, j'ai ainsi pu comprendre l'articulation d'une politique éducative. Professionnellement, je pense avoir développé de réelles connaissances dans la conduite de projet mais également sur les spécificités du territoire de Ploërmel Communauté. La richesse des missions confiées m'ont permis d'animer un atelier participatif dans son ensemble en passant de la réservation de salle, la rédaction et l'envoi des invitations, à la gestion et l'organisation des ateliers. Mais elle m'a aussi permis de mobiliser des partenaires afin de fournir un diagnostic de territoire, et d'aller à la rencontre d'une multitude de jeunes avec des attentes et des besoins tous plus intéressants les uns que les autres. Cette expérience s'est avérée être intense et riche de découvertes. Cette mission de stage de six mois m'a permis de mettre un pied dans le monde professionnel. Par ailleurs, cela a été un moyen pour moi de me créer un réseau pour la suite. Je me sens plus armée professionnellement et personnellement, même si l'entrée sur le marché du travail reste une source d'inquiétude pour moi.

Je souhaite également souligner la richesse des propos portés par les jeunes, ils ont également été moteur de ma réflexion personnelle. J'ai en effet été moi-même impressionnée par leur sérieux et leurs discours, et par leurs attentions apportées à mon égard. Ainsi, je me suis sentie moi-même valoriser dans mes pratiques par l'intermédiaire de ces jeunes. Ce constat me permet d'évoquer, une fois de plus, l'importance accordée à la valorisation de ces jeunes en quête d'évolution et de savoirs.

Ainsi, pour conclure au sujet des politiques locales de jeunesse et de la relation qui peut s'articuler entre jeunes et élus, je souhaitais revenir sur les concepts clés dans la construction d'une politique de jeunesse. Les termes de prise d'autonomie, valorisation, accès aux loisirs mais aussi d'écoute, d'échanges doivent être moteurs de ce type de projet. Il me paraît important de notifier que Ploërmel Communauté, par cette démarche engagée, souhaite associer à sa politique de jeunesse les grands enjeux en matière de politiques publiques de jeunesse. En espérant que l'horizon politique qui se dessinera à la suite des élections municipales et communautaires, favorise la poursuite de ce travail.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### OUVRAGES ET ARTICLES :

Asséré, Florian. 2018. *Travailler sur la socialisation des jeunes non qualifiés dans un dispositif de seconde chance : le sens de leurs réticences*.

Bantigny, Ludivine. 2012. « Une “politique de la jeunesse” entre compétition et légitimation ». In *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, édité par Valérie Becquet, Patricia Loncle, et Cécile Van de Velde, 32-46. Nîmes : Champ social.

Becquet, Valérie. 2013. « « Jeunes des quartiers difficiles » en service civique : du ciblage politique d’un public aux usages juvéniles ». *Lien social et Politiques*, n° 70 : 119-33.

Bier Bernard. Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité. Paris : L'Harmattan, 2010. -1 p. (*Débats Jeunesses*, 25)

Ciosi, Laure. « Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication », *Informations sociales*, vol. 181, no. 1, 2014, pp. 42-49.

Debos, Franck. « Les relations numériques individu-marque », *Document numérique*, vol. vol. 10, no. 3, 2007, pp. 63-73.

Dubois-Orlandi, Valérie. « Jeunes invisibles des zones rurales : quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux », *Vie sociale*, vol. 22, no. 2, 2018, pp. 85-102.

Faure, Alain, Gilles Pollet, et Philippe Warin, éd. 1996. *La construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel*. Paris : L'Harmattan.

Fouillet, Michel. 2009. Devenir adolescent sous le regard des parents. *Après-demain*, n° 9, 26-29.

Galland, Olivier. 2011. *Sociologie de la jeunesse. 5ème édition*. Armand Colin.

Galland Olivier. 2000. Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées. In : *Economie et statistique*, n°337-338. Jeunes : l'âge des indépendances. pp. 13-36.

Geddes, Mike. 2002. « Intégrer les jeunes à la démocratie locale en Grande-Bretagne : tensions au New Labour ». *Lien social et politiques*, n° 48 : 151-66.

Halter, J. 2007. Politiques territoriales de jeunesse et transversalité. *Agora débats/jeunesses*, 43(1), 44-54.

Hbila, Chafik. « L'expérimentation : un levier pour faire évoluer les politiques locales de la jeunesse ? », *Agora débats/jeunesses*, vol. 69, no. 1, 2015, pp. 73-86.

Jarry, Bruno. « La politique de jeunesse : éducation et prévention », *Cahiers de l'action*, vol. 29, no. 3, 2010, pp. 19-33.

Jeffrey, D. 2008. Les rites de passage à l'adolescence. Dans : David Le Breton éd., *Cultures adolescentes : Entre turbulence et construction de soi* (pp. 97-110). Paris : Autrement

Labadie, Francine. 2001. « L'évolution de la catégorie jeune dans l'action publique depuis vingt-cinq ans ». *Recherches et prévisions*, n° 65 : 19-29.

Le Galès, Patrick, et Mark Thatcher, éd. 1995. *Les réseaux de politique publique : débat autour des policy networks*. Collection Logiques politiques 31. Paris : Harmattan.

Le Run, Jean-Louis. 2006. La bande à l'adolescence. *Enfances & Psy*, n° 31(2), 56-66.

Loncle, Patricia. 2000. « Les jeunes et les villes : continuité et renouvellement des politiques locales ». *Lien social et Politiques*, n° 43 : 121.

Loquais, Isabelle, Maël ; Houot. 2018. *La « deuxième chance » : ce que les jeunes sont capables d'en saisir*.

Perez, Robert. Guillebaud, Jean-Noël. 2007. À propos d'un service d'accueil de jeunes mineurs à la mission locale de Toulouse. *Empan*, 67(3), 75-79.

Trindade-Chadeau, Angélica. 2012. Méthodes et outils pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes. *Cahiers de l'action*, 37(3), 55-64.

2010. *Politiques de jeunesse, les défis majeurs de l'intégration*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

2011. « La jeunesse au local, comment analyser les spécificités locales dans les interventions publiques ? » *Sociologie*, n° 2 : 129-47.

## WEBLIOGRAPHIE

---

Institut National de la jeunesse et de l'Éducation Populaire , Avril 2011, « Cahier de l'action », [http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/ca\\_32\\_int.pdf](http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/ca_32_int.pdf)

Vie Publique, 30 juin 2018, La loi de décentralisation du 2 mars 1982, <https://www.vie-publique.fr/decouverte>

[institutions/institutions/approfondissements/loi-decentralisation-du-2-mars-1982.html](http://institutions/institutions/approfondissements/loi-decentralisation-du-2-mars-1982.html)

Département du Morbihan, (21 mars 2016), Schéma départemental de coopération intercommunale en Morbihan à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, [http://www.morbihan.gouv.fr/content/download/27361/211975/file/Schema%20departemental%202015\\_modifie%20apres%20cdci%20morbihan%2021%20mars%202016\\_maj%20novembre%202016.pdf](http://www.morbihan.gouv.fr/content/download/27361/211975/file/Schema%20departemental%202015_modifie%20apres%20cdci%20morbihan%2021%20mars%202016_maj%20novembre%202016.pdf), mis à jour en novembre 2016.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, (13 octobre 2016), Définition établissement public de coopération intercommunale, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1160>

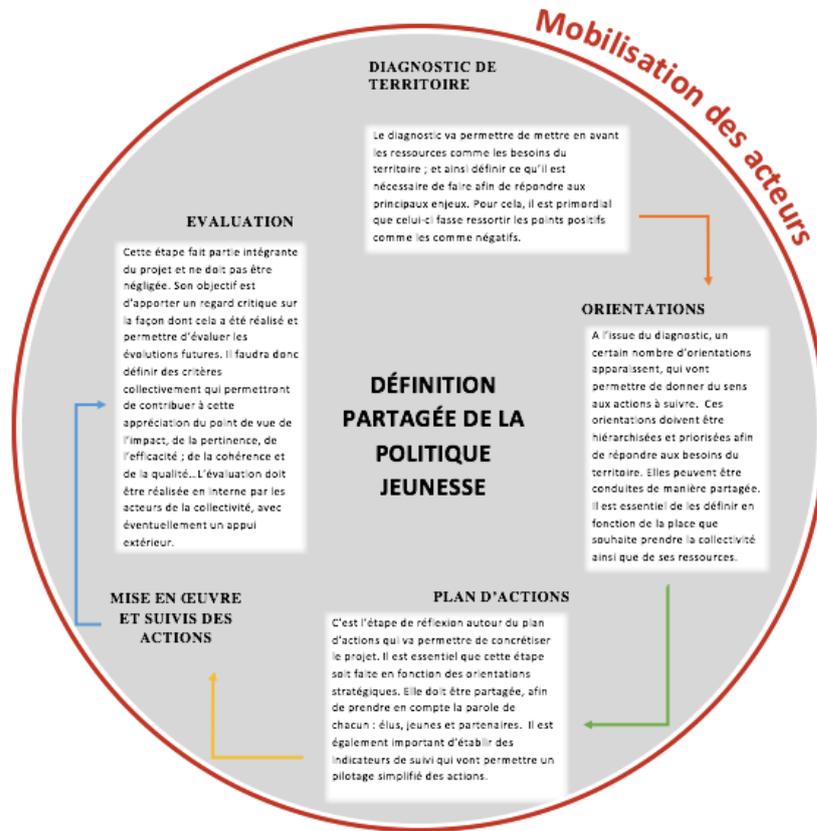
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, le réseau information jeunesse, <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-ministerielles/information-des-jeunes/article/le-reseau-information-jeunesse-ij>, mis à jour le 6 mars 2018.

Etablissement Public de Santé Mentale, <https://www.epsm-morbihan.fr>

Promeneurs du net, un présence éducative sur internet , <http://www.promeneursdunet.fr>

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Maine-et-Loire, (4 avril 2014), Politique jeunesse en milieu rural : pourquoi, comment ?, [http://www.saintpauldubois.com/upload/public\\_pratique\\_centre/40781d5052ca07d1cd6da51416dd73d7\\_guide-politique-de-jeunesse-en-milieu-rural.pdf](http://www.saintpauldubois.com/upload/public_pratique_centre/40781d5052ca07d1cd6da51416dd73d7_guide-politique-de-jeunesse-en-milieu-rural.pdf)

## Annexe 1 : Méthodologie de travail



## Annexe 2 : Schéma synthétique



Annexe 3 : Diagnostic sous la méthode AFOM

	<p><b>ATOUPS (forces)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Création du nouveau lycée public</li> <li>⇒ Très bonne collaboration avec l'ensemble des acteurs</li> <li>⇒ Motivation dans le montage de projets (// initiative fête des marmots...)</li> <li>⇒ Diversité des services en faveur de l'insertion : CIO, Mission Locale...</li> <li>⇒ Situation géographique, carrefour régional</li> <li>⇒ Centre des axes routiers</li> <li>⇒ Institut Médico-éducatif récent</li> <li>⇒ Plusieurs structures en faveur des jeunes : <i>Douar nevez, CPEA, Centre médico-scolaire, planning familial, Sessad, centre médico psychologique, psychologues libéraux, mission locale, Action éducation en milieu ouvert, centre médico-social.</i></li> <li>⇒ Acteurs avec des profils et parcours diversifiés et motivés par une politique éducative</li> <li>⇒ Investissement de l'Espace Jeunes : réalisation d'un séjour urbain</li> <li>⇒ Document analyse des besoins sociaux (atouts et faiblesses)</li> <li>⇒ Attachement au territoire</li> <li>⇒ Multitude de lieux de loisirs et d'équipements</li> </ul>	<p><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Avis défavorable au CJS</li> <li>⇒ Mobilité : territoire vaste et étendu</li> <li>⇒ Fermeture de la maison des jeunes</li> <li>⇒ Fermeture du point information jeunesse</li> <li>⇒ Mobilisation importante des élus et partenaires en matière de jeunesse</li> <li>⇒ Manque de structures « écoute jeunes »</li> <li>⇒ Pas de référent jeunesse mobile sur le territoire</li> <li>⇒ Peu de solutions pour hébergement des jeunes</li> <li>⇒ Mobilité cognitive restreinte pour les études supérieures</li> <li>⇒ Inégalités d'accès à l'offre du territoire en matière de loisirs</li> </ul>
<p><b>EXTERNE</b></p>	<p><b>OPPORTUNITES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Transport RIV (réseau intercommunal de voyage)</li> <li>⇒ Extension du PEL à l'ensemble du territoire pour septembre 2019</li> <li>⇒ Création du lycée public</li> <li>⇒ Réseau associatif danse et diversifié</li> <li>⇒ Travail collaboratif avec les structures de Vannes</li> <li>⇒ Création d'une antenne MDA avec ouverture 2 jours par semaine</li> <li>⇒ Démarches partenariales engagées</li> <li>⇒ Création d'un pass-Loisirs ou culture</li> <li>⇒ Mutualisation des actions</li> </ul>	<p><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Peu de prise en compte de la parole des jeunes – peu d'investissement des jeunes</li> <li>⇒ Tendances aux conduites addictives</li> <li>⇒ Centralisation des activités sur les plus importantes communes</li> <li>⇒ Désengagement des partenaires aux réflexions autour de la jeunesse et manque de transversalité dans les pratiques</li> <li>⇒ Vieillesse de la population</li> <li>⇒ Peu de couples avec enfants (majoritairement des retraités ou couples sans enfants) – pas de renouvellement des profils</li> <li>⇒ Diminution du nombre d'inscrits dans les écoles élémentaires</li> </ul>

<b>HOUEIX</b>	<b>LOUISE-MARIE</b>	<b>20 septembre 2019</b>
<b>Master 2 mention santé publique</b> <b>Parcours : « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements »</b>		
<b>Les enjeux de la relation élus et jeunes dans la construction d'une politique locale de jeunesse</b>		
<b>Promotion 2018-2019</b>		
<p><b>Résumé :</b></p> <p>Au sein d'une collectivité territoriale se pose des enjeux fondamentaux en matière de jeunesse. La jeunesse est une catégorie de population relevant une multitude d'interrogations, notamment du point de vue des acteurs qui gravite autour de ce public. Au-delà des professionnels de terrain en matière de jeunesse, les élus locaux sont des acteurs clés dans la construction d'une politique de jeunesse. Par ailleurs, la nécessité de prendre en compte les attentes et besoins des jeunes s'avère être un souhait pour l'ensemble des collectivités travaillant sur sa politique de jeunesse. Seulement, à l'ère du numérique, par quels moyens mettre en relations jeunes et élus dans la construction de cette politique publique locale ?</p> <p>Tout au long de ce travail, il va être nécessaire de définir de quels jeunes parlons-nous, mais également quelles perceptions peuvent avoir les acteurs locaux face à cette jeunesse en perpétuelle évolution. A la suite des différents éléments de contextualisation, ce travail cherche à mettre en avant les enjeux mais également les freins relatifs à la construction de cette relation.</p>		
<p><b>Mots-clés :</b></p> <p>Politique jeunesse - collectivités territoriales - politique éducative – jeunes - élus locaux – relation – co-construction – politiques publiques – acteurs.</p>		
<p><i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1 et l'Université Rennes 2 n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		